



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 12 avril 2002 — Vol. 37 N° 37

Étude des crédits consacrés au loisir et au sport

**Présidente de l'Assemblée nationale:
Mme Louise Harel**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 12 avril 2002

Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Richard Legendre	1
M. Norman MacMillan	4
Discussion générale	5
Mesures envisagées en vue d'éliminer la violence au hockey	5
Développement des infrastructures de loisir et de sport en région	8
Coûts de transport élevés pour les compétitions régionales	9
Montant des budgets discrétionnaires des députés pour le soutien à l'action bénévole	10
Projets-pilotes de superviseurs régionaux	10
Fondation de l'athlète d'excellence du Québec et Fonds Jeunesse Québec	11
Bilan des projets-pilotes menés avec les unités régionales de loisir et de sport	12
Mesures envisagées en vue d'augmenter le niveau d'activité physique des jeunes	14
Développement des infrastructures de loisir et de sport en région (suite)	15
Mesures envisagées en vue d'augmenter le niveau d'activité physique des jeunes (suite)	15
Développement des infrastructures de loisir et de sport en région (suite)	16
Financement d'un poste d'entraîneur-cadre de soccer à Montréal-Nord	17
Document déposé	17
Subventions accordées aux clubs de motoneige et de véhicules tout-terrains	18
Adoption des crédits	18
Remarques finales	19
M. Richard Legendre	19
M. Norman MacMillan	19

Autres intervenants

Mme Danielle Doyer, vice-présidente

M. Rémy Désilets
M. Normand Duguay

- * M. Jean-Pierre Bastien, Secrétariat au loisir et au sport
- * M. Albert Marier, idem
- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le vendredi 12 avril 2002

Étude des crédits consacrés au loisir et au sport

(Neuf heures trente-quatre minutes)

La Présidente (Mme Doyer): Alors, comme tout le monde est présent et qu'on a quorum, je vais commencer. Et, avant d'ouvrir officiellement la séance d'étude des crédits, je voudrais m'informer s'il y a eu entente entre le responsable de l'opposition, le député de Papineau, et le ministre responsable, voir si, pour le mode de fonctionnement de l'étude du programme 2, si on va y aller élément par élément, selon l'ordre de présentation du livre des crédits, avec vote à la fin de la séance, ou une discussion d'ordre général avec vote à la fin. Alors, monsieur...

M. MacMillan: Pour ma part, une discussion, j'espère.

La Présidente (Mme Doyer): Discussion d'ordre général? Alors, ceci étant...

M. MacMillan: Oui, avec alternance, là.

La Présidente (Mme Doyer): Ça va? Avec alternance. Et, comme présidente, c'est mon intention de laisser la place aux collègues députés des deux côtés, M. le ministre, bien sûr, qui est responsable, de bien répondre en étude des crédits.

Alors, ceci étant précisé, le quorum étant constaté, je déclare la séance ouverte. Je déclare donc, oui, la séance de la commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je rappelle le mandat de la commission: elle se réunit aujourd'hui pour étudier les crédits budgétaires du programme 2 du ministère Tourisme, Loisir et Sport pour l'année financière 2002-2003. Une enveloppe totale de deux heures a été allouée pour l'étude de ce programme.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, Mme la Présidente. Alors, M. Boucher (Johnson) est remplacé par Mme Barbeau (Vanier); M. Laprise (Roberval) est remplacé par M. Désilets (Maskinongé); et M. Ouimet (Marquette) est remplacé par M. MacMillan (Papineau).

La Présidente (Mme Doyer): Merci. J'aimerais préciser, avec les membres de la commission, le mode de fonctionnement que nous suivrons pour le mandat que nous entreprenons. Comme vous le savez... Bon, là, ça a été précisé. Une discussion d'ordre général. C'est ça?

Remarques préliminaires

Et nous débiterons donc sans plus tarder avec les remarques préliminaires. M. le ministre, à vous la parole.

M. Richard Legendre

M. Legendre: Merci, Mme la Présidente. Alors, je voudrais évidemment d'abord vous saluer, Mme la

Présidente, et saluer tous les membres de la commission, évidemment saluer le critique de l'opposition officielle en matière de loisirs et de sports, le député de Papineau. Je pense qu'on peut dire qu'on est tous les deux contents, ce matin, d'avoir l'occasion d'avoir un échange sportif entre sportifs. Ce sera une première pour moi, puisque c'est la première occasion que j'ai de m'adresser en défense de crédits à cette commission. Juste avant d'aller dans le vif du sujet, j'aimerais présenter l'équipe qui est avec moi. D'abord, les membres de l'équipe du Secrétariat du loisir et du sport — le loisir et le sport, c'est toujours une affaire d'équipe, on le sait — alors nous sommes quelques-uns ici, ce matin, en commençant par le directeur général, M. Jean-Pierre Bastien; de la direction du sport et de l'activité physique, M. Albert Marier; de la direction de la sécurité, M. Michel Fafard; de la direction du loisir, M. Patrick Dubé et de la direction générale, Mme Danielle Gagné qui est la grande argentine. Et du côté du cabinet, le directeur de cabinet, M. France Maltais; l'attachée politique responsable du Sport et du Loisir, Julie Bordeleau et l'attachée de presse, Mme Isabelle Lewis.

Dans un premier temps, évidemment, ce que j'aimerais, Mme la Présidente, en guise d'introduction, c'est évidemment de parler de l'année 2001-2002 qui vient de se compléter, une année, je pense, qu'on peut qualifier d'une année de résultats concrets dans le domaine du loisir et du sport et une année, somme toute, fort positive. Je pense que le premier grand élément qui va retenir notre attention de cette année 2001-2002, c'est effectivement et quand on parle de résultats concrets, il ne faut pas se surprendre lorsque c'est une année de grands événements. Il y a eu énormément de jeux, de grands jeux sur le plan sportif importants. Évidemment, on pense tout de suite à cette année olympique qui vient de se terminer, les Jeux olympiques d'hiver à Salt Lake City où on a eu une participation record du contingent québécois avec la participation de 46 athlètes québécois aux Jeux olympiques de Salt Lake et de cinq athlètes...

M. MacMillan: M. le ministre, je m'excuse, mais on n'a pas quorum. C'est malheureux.

La Présidente (Mme Doyer): Vous avez raison. Vous avez raison, M. le député.

M. MacMillan: J'haïs ça de vous couper, mais... Je vous trouve tellement intéressant que je trouve que vos collègues devraient être ici pour vous écouter.

La Présidente (Mme Doyer): Puis là c'est vrai, vous avez raison.

M. Legendre: Vous êtes bien gentil, M. le député.

(Suspension de la séance à 9 h 39)

(Reprise à 9 h 42)

La Présidente (Mme Doyer): Bon. Alors, on recommande les travaux, et je ferais remarquer aux collègues que le quorum est de quatre, et, si je suspends, là, je peux suspendre pour plus longtemps.

Alors, nous commençons sérieusement nos travaux puis j'aimerais qu'on ne soit pas interrompue pendant ces deux heures d'étude des crédits. M. le ministre.

M. Legendre: Merci, Mme la Présidente. Je mentionnais évidemment que c'était une année de grands événements: les Jeux olympiques de Salt Lake City pour commencer, avec une participation record du contingent québécois, 46 athlètes québécois dans les Jeux olympiques et cinq athlètes québécois dans les Jeux paralympiques. Et je pense que c'est important, là, de souligner que cette très belle participation des athlètes québécois, c'est une participation record au fil des années. J'ai un tableau ici qui indique la progression de la participation des athlètes québécois quand on la mesure justement par rapport à la représentation sur la délégation canadienne et, c'est assez fascinant, c'est une courbe montante; quand on regarde aux Jeux de Sarajevo en 1984, on parlait de 15 % de l'ensemble de la délégation du Canada, alors qu'aux derniers Jeux, on a doublé, carrément doublé cette participation en frôlant le 30 %. Alors, déjà ça, c'est une énorme victoire pour nos athlètes et pour le sport québécois parce que d'accéder, par les temps qui courent, à l'élite mondiale, à l'élite internationale, il faut réaliser que c'est un exploit en soi, compte tenu du calibre qui augmente dans toutes les disciplines et de la participation qui augmente dans la plupart des pays. Il y avait au-dessus de 80 pays aux Jeux olympiques de Salt Lake City, et les disciplines, en général, accueillent de plus en plus de pays différents.

Évidemment, une récolte de médailles, on en a parlé beaucoup hier parce qu'on accueillait justement les athlètes olympiques à l'Assemblée nationale. Une récolte de médailles remarquable de la part des athlètes québécois, que l'on pense à Marc Gagnon. En fait, que l'on pense à toute l'équipe de patinage de vitesse courte piste, que l'on pense à Jamie Salé et David Pelletier qui ont connu une histoire fascinante et qui en sont sortis grands à la fois d'une médaille d'or mais grands aussi comme personnalités.

Également, bien, les médailles d'or en hockey féminin et masculin où les athlètes québécois ont joué un rôle majeur, hein, quand on parle de gardien de but au hockey, disons que c'est assez clé, Kim St-Pierre d'un côté et Martin Brodeur de l'autre, il n'y a rien qui passait et ça a permis d'aller chercher des médailles.

Ce que j'aimerais souligner aussi, j'en ai parlé un petit peu brièvement hier lorsqu'on accueillait les athlètes, ce sont également des performances extraordinaires mais ce sont des ambassadeurs remarquables, les médias le reconnaissent d'emblée. Souvent les athlètes amateurs sont peu connus, et, quand on les voit en entrevue, quand on les voit aux Olympiques, on découvre ces personnalités tout à fait extraordinaires, qui véhiculent des valeurs remarquables. Et ça, je pense que c'est très important, autant dans la victoire que dans la défaite. Et j'aimerais mentionner quelques noms

d'athlètes qui n'ont pas gagné mais qui gagnent beaucoup dans nos coeurs.

Tout à fait remarquable, par exemple, en ski alpin, qu'on ait quatre Québécoises sur le grand cirque mondial, qui ont participé. le grand circuit mondial, qui ont participé aux Olympiques: Mélanie Turgeon, qui était parmi les favorites, Geneviève Simard, Sara-Maude Boucher, Anne Marie Lefrançois, qui évidemment étaient un peu déçues de leur performance, mais, imaginez, elles sont parmi les meilleures du monde, et, d'être déçues d'être parmi les meilleures du monde, là... c'est un hommage déjà là. Un type comme Nicolas Fontaine, qui n'a pas connu le succès qu'il espérait, mais qui sont, encore une fois, de très, très grands ambassadeurs. Alors, bravo à tous ces athlètes.

Des grands jeux, évidemment il y en a eu d'autres. Les Jeux du Québec, les jeux d'hiver à Rimouski, les jeux d'été à Lachine, qui ont été de grands, grands succès, à la fois au niveau de la participation, de la couverture médiatique, et succès organisationnel. Il faut féliciter les deux comités organisateurs. C'est une tâche extraordinaire. Les Jeux du Québec sont en santé, c'est à peu près ce qu'on a de plus beau dans le sport au Québec, parce que c'est le point de rencontre entre ce qu'on peut appeler la masse et l'élite. Bien content de voir que la Fondation des Jeux du Québec a annoncé tout récemment qu'ils allaient faire une vaste campagne d'autofinancement, de levée de fonds de 2 millions de dollars à laquelle le Secrétariat au loisir et sport va contribuer à un niveau potentiel de 200 000 \$. Les prochains Jeux du Québec, qui auront lieu en 2003, jeux d'hiver dans la MRC de Portneuf et jeux d'été dans la MRC de L'Amiante.

Évidemment, quand on pense 2001, on pense aux Jeux de la francophonie, dans la région du député de Papineau. Je pense qu'il faut féliciter et le député et toute la région. Les Jeux de la francophonie ont été un grand succès, un grand succès sportif, un grand succès médiatique, même un succès sur le plan financier, et les Jeux de la francophonie ont vraiment grandi en passant par Hull et Ottawa. Je pense qu'ils ont vraiment obtenu leurs lettres de noblesse à la fois sur le plan sportif et sur le plan de l'importance de ces Jeux. Et, je vais vous dire, c'était un énorme défi organisationnel et un énorme défi de promotion, puisque ce n'est pas très connu encore malheureusement, les Jeux de la francophonie. C'est une fois aux quatre ans, un peu partout dans le monde, dans la francophonie internationale. Alors, chapeau à toute l'équipe.

Il y a eu évidemment d'autres jeux importants durant l'année, il faut les souligner: les Jeux du Canada à London, la coupe Grey, la coupe Grey à Montréal, qui fort heureusement, M. le député, on n'a pas eu de neige. On s'est tous inquiété mais, bon, on a survécu au 25 novembre. Alors, ça a été un succès phénoménal, hein? Montréal sait faire et Montréal l'a encore montré avec cette coupe Grey et le Stade olympique. Il peut être plein, le Stade olympique, hein, et il est beau quand il est plein.

Évidemment aussi, parlant de grands jeux, année de l'obtention de grands jeux. Et ça, c'est important de le souligner. On est allé chercher, pour les prochaines années, des jeux majeurs pour le Québec. Je pense évidemment, par exemple, les championnats

juniors du monde en athlétisme, qui auront lieu dans la région de Sherbrooke en 2003; je pense aux championnats du monde de natation, de sports aquatiques, en 2005, à Montréal. À souligner que ces championnats sont parmi les plus grands événements internationaux du monde. Les Jeux gays également pour 2006, je crois. Et évidemment aussi, ce qui est important de mentionner, c'est que, bonne nouvelle, on a obtenu aussi l'Agence mondiale antidoping pour Montréal. Alors, ça a été une année de grandes récoltes et de résultats concrets.

Une année aussi de réinvestissements majeurs dans le loisir et dans le sport. Au mois de mars 2001, lors de l'annonce du budget de notre vice-première ministre, on a eu d'excellentes nouvelles pour le loisir et le sport: un ajout d'argent neuf de 10 millions de dollars. Je dois vous dire que, pour un nouveau ministre qui arrive en loisir et en sport et qui peut préparer un plan d'action en fonction d'un budget qui déjà est là, déjà est existant, c'est un beau rôle à jouer.

● (9 h 50) ●

Alors, donc, quand je parle de résultats concrets, je parle d'investissements concrets: 10 millions de dollars de plus en loisir et en sport, c'est énorme, et ça nous a permis de poser beaucoup, beaucoup d'actions concrètes au cours des derniers mois. Essentiellement, j'ai fait une tournée rapide pour consulter les intervenants, mais, dès le 20 juin 2001, j'ai voulu présenter un plan d'action concret, et on va sûrement en reparler plus en détail au cours des prochaines minutes. Mais essentiellement, ce plan d'action avait deux grandes orientations: de réinvestir plus dans le monde du loisir et du sport, donc aider ceux qui font le loisir et le sport, aider tous nos partenaires, que ce soit les unités régionales de loisir et de sport, que ce soit les centres communautaires de loisir, que ce soit les organismes impliqués au niveau du loisir, au niveau de l'accompagnement de personnes handicapées, on a investi un total de 2,6 millions de dollars additionnels dans ce qu'on peut appeler le monde du loisir et du sport, et également, j'ai fait le choix d'investir 4,5 millions de dollars dans un plan d'action du développement de l'excellence. Je pense que ça aussi, on va sûrement en reparler. C'est extrêmement important de réaliser que l'excellence, ce n'est pas la recherche de quelques individus, l'excellence, ça commence à 11 ans quand on joue au soccer dans le comté de Blainville, par exemple. Et ça, c'est extrêmement important de réaliser que l'excellence, c'est tout le monde qui la veut, qu'on ait 10 ans, 12 ans, 16 ans, 20 ans ou 30 ans dans le monde du sport, on essaie de se développer, de grandir.

Alors, le plan d'action d'excellence de 4,5 millions de dollars nous a permis de faire des choses extrêmement intéressantes au niveau des entraîneurs. Il est clair que les entraîneurs, il y a des besoins énormes de ce côté-là. On a essayé d'en combler un bon nombre, de ces besoins, avec un investissement de 1 million de dollars; la participation à des compétitions internationales et à des programmes d'entraînement pour les athlètes, on a ajouté 1 million de dollars de ce côté-là; en équipements, on a investi également 1,2 million de dollars dans les services médicaux et les services périphériques pour les athlètes, tout près de 1 million de dollars, l'aide à nos fédérations — nos fédérations

sportives qui font un travail remarquable — elles ont peu de ressources humaines et, dans certains cas, elles n'ont pas nécessairement quelqu'un qui est responsable du développement de l'excellence, on a essayé de les aider de ce côté-là. Alors donc, le plan d'action, on pourra en reparler, mais ça nous a permis vraiment d'agir très, très concrètement sur le terrain au cours des derniers mois.

Parmi les autres faits saillants de l'année, avant de terminer, rapidement, évidemment, tout de suite mentionner qu'on a reçu un excellent rapport de la commission sur toute la démarche qu'il faut faire pour contrer la violence, violence dans le hockey mais violence dans l'ensemble des sports, si on peut s'exprimer ainsi, on va sûrement en reparler. J'ai été tout à fait impressionné, et je veux féliciter les membres de la commission qui ont travaillé ce rapport en peu de temps, qui ont vite compris les enjeux et qui, surtout, se sont attardés aux solutions, alors c'est vraiment un dossier sur lequel on va vouloir développer au cours de la prochaine année.

Création aussi, je le mentionne, création d'une agence de communication sportive pour le sport amateur, Sportcom. Il y avait déjà quelque chose qui se faisait depuis deux années sur une base un peu plus privée, qui est un excellent service pour les athlètes pour les faire connaître, et là on parle d'athlètes amateurs, et on a maintenu le Secrétariat des loisirs et sports en collaboration avec plusieurs partenaires, avec Sport-Québec, avec la Fondation d'athlètes d'excellence, avec d'autres partenaires, on a fait en sorte de consolider ce service, c'est extrêmement important de faire connaître les événements et les résultats de nos athlètes amateurs, le rapport Tétrault sur la place des Québécois dans le sport canadien, et évidemment aussi des investissements dans les infrastructures au cours de la dernière année et des dernières années, qui nous a permis de faire des choses importantes dans des disciplines comme le soccer, comme le cyclisme, et d'aider aussi plusieurs institutions universitaires.

Alors, pour conclure, je mettrai peut-être sur la table les défis qu'on a devant nous au cours de la prochaine année, mais je dirais au cours des prochaines années. Ça nous permettra peut-être justement d'avoir un échange là-dessus avec mon collègue le député de Papineau. Il est clair que, dans la consultation que j'ai eu le plaisir de faire, au printemps dernier et de plus en plus au cours de la dernière année, ça ressort de façon unanime, le besoin d'augmenter le sport et l'activité physique auprès de nos jeunes et, en particulier, à l'école. Ça, il y a vraiment, là, un phénomène important qui est en train de dépasser le cadre sportif. Je pense que les mamans et les papas du Québec actuellement se rendent compte que leurs enfants risquent d'être de moins en moins actifs pour toutes sortes de raisons dont on pourra discuter. Mais, de lutter contre la sédentarité chez les jeunes, ça fait l'unanimité et c'est quelque chose qu'il faut vraiment regarder de près. Plus de soutien aux athlètes et aux entraîneurs, c'est clair, c'est clair on continue d'entendre toutes sortes d'histoires qui, des fois, sont des histoires très inquiétantes et, parmi nos athlètes qui sont les meilleurs du Québec et souvent les meilleurs du monde, rencontrent des situations difficiles. Et, quand on entend ça, évidemment, ça ne

donne pas nécessairement le goût à l'ensemble de la pyramide de se diriger vers le haut si on sait qu'au haut de la pyramide ce n'est pas plus simple.

Alors, extrêmement important de développer de ce côté-là. On a fait des choses, mais il faut continuer d'en faire. Évidemment, plus de soutien aussi aux organismes et aux participants en loisir. Il faut toujours garder en tête loisir et sport et, ça, c'est extrêmement important de développer de ce côté-là également. Et finalement, un énorme défi que celui des infrastructures, du développement des infrastructures au Québec, du maintien des infrastructures en loisir et en sport, et ça, c'est une vaste tâche.

En terminant, Mme la Présidente, je voudrais... Quand on parle d'une année de grands événements puis de résultats concrets, bien, c'est parce qu'il y a eu beaucoup, beaucoup d'intervenants, beaucoup, beaucoup de partenaires. Et je pense qu'il faut remercier tous les intervenants en cette grosse année exigeante. Quand on parle d'une année où il y a eu des Jeux du Québec, où il y a eu les Jeux de la francophonie, les Jeux du Canada, les Jeux olympiques et où on a obtenu toutes sortes de jeux, bien, il y a énormément de monde qui a travaillé très, très fort dans tout ça et remercier évidemment les athlètes et les participants, les bénévoles. C'était l'année du bénévolat, cette année. Et il y a eu toutes sortes d'activités pour justement souligner l'importance du bénévolat et c'est un secteur, ça, où il faut aider, parce que, le bénévolat, c'est une force incroyable pour le développement de la qualité de vie au Québec en loisir et en sport. Partout, partout dans tout ce que j'ai mentionné, il y a, derrière toutes ces réalisations, de nombreux, nombreux bénévoles et il faut aider ces bénévoles-là. Il faut aider à ce qu'il y ait une relève et il faut aider aussi à la formation de bénévoles, parce que c'est rendu quasiment une spécialité d'agir à titre de bénévoles dans le domaine du loisir et du sport. Les entraîneurs, les parents évidemment qui sont très impliqués, les unités régionales de loisir et de sport, les fédérations nationales, les associations de loisir, les organismes de sport pour personnes handicapées, les commanditaires. Il y en a, des commanditaires. On en voudrait plus, mais il y en a qui s'impliquent. Le secteur privé de plus en plus s'implique et doit être sollicité, mais il faut reconnaître aussi qu'il s'implique. Une fondation comme la Fondation de l'athlète d'excellence, avec Claude Chagnon en tête, font un travail remarquable, veulent en faire plus, et je suis certain qu'on peut faire des choses. Évidemment, le personnel du Secrétariat du loisir et du sport, c'est une petite équipe qui travaille très, très fort et enfin, même remercier les médias qui, dans le monde du sport et du loisir, sont remarquables. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. le ministre. Alors, nous allons maintenant débiter l'étude du programme 2. M. le député de Papineau, à vous la parole. Ah! vous avez des remarques sûrement.

M. MacMillan: Oui, sûrement.

● (10 heures) ●

La Présidente (Mme Doyer): Oui. Alors, pour vos remarques.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Oui. Merci, Mme la Présidente. Pour commencer, j'aimerais souhaiter la bienvenue à l'équipe de M. Bastien et les gens qui travaillent au Secrétariat, qui font d'ailleurs un travail extraordinaire, et je dois les féliciter aussi de la participation de ces gens-là... M. Bastien qui a participé dans le comité des Jeux de la francophonie avec M. Réal Leroux, qui était comme l'organisateur en chef, si vous voulez, de toute l'organisation.

Et, comme M. le ministre le disait tantôt, j'ai participé à plusieurs événements, à l'ouverture, à la fermeture, et c'est extraordinaire, la fierté qui existait là, des deux côtés de la rivière, soit du côté Québec et du côté de l'Ontario, et toute la participation du gouvernement du Québec. Et chapeau à la participation! Parce que, au début, si vous vous rappelez — et, M. Bastien, vous avez été témoin de ça — on ne croyait pas vraiment que ça aurait été peut-être un succès, les résultats. Et le plus important, pour une fois, c'est qu'il y a eu des bénéficiés au bout de la ligne qui ont été répartis à des associations dans la région chez nous. Alors, chapeau à tout le monde et félicitations à M. Leroux et son groupe!

Félicitations à vous, M. le ministre. Et je dis bien: à vous, vous féliciter de la manière que le gouvernement du Québec a reçu les athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques. Je ne peux pas dire la même chose de votre premier ministre. Et, comme vous avez déjà dit dans *Le Droit* du 27 avril du 2001, quand vous avez participé à votre première conférence fédérale-provinciale — et j'étais complètement d'accord avec vous — que l'utilisation des athlètes à des fins politiques du gouvernement fédéral dans le temps... Alors, je dirais la même chose aujourd'hui du gouvernement provincial. Je pense que les mots qui ont été dits par M. le premier ministre hier, aux fleurs de lys et l'hymne national du Québec, je pense que c'était déplacé. C'est une opinion personnelle. Ça ne vient pas... Je trouve que ce n'était pas la place hier, parce qu'il y avait une fierté de voir ces gens-là hier, ici, à l'Assemblée nationale, notre chez-nous — c'est à nous, c'est à tous les Québécois — de recevoir ces gens-là qui ont fait des efforts extraordinaires, des sacrifices d'entraînement de la part des athlètes mais aussi des parents. Il y en avait plusieurs qui étaient là hier, et je veux en profiter pour les féliciter et les remercier de nous avoir représentés aux Jeux olympiques. Malheureusement, je n'ai pas eu la chance comme vous, M. le ministre. Peut-être la prochaine fois, si vous êtes toujours le ministre des Sports et Loisirs.

Mais là, dans quatre ans, peut-être que ce sera à mon tour. Je vous inviterai, moi, si vous êtes le critique, à participer aux Jeux olympiques en Italie. Parce que j'aurais aimé ça être présent moi aussi, voir ça. C'est extraordinaire de voir ça. On a suivi ça à la télévision. On a suivi ça. C'est des moments que tu ne peux pas oublier, de regarder ça à la télévision. Chez nous, à Buckingham, dans mon comté, les gens organisaient leur agenda alentour des activités de Marc Gagnon, les activités des clubs de hockey féminin ou masculin. Et de pouvoir regarder ça, de montrer cette fierté que ces athlètes-là nous ont donnée et qu'ils nous ont transmise, il y avait des émotions qui étaient... qui ne sont pas

même explicables. Alors, félicitations à tous ces gens-là!

Sûrement, dans nos discussions tantôt... On va discuter, mais je vais faire ça, là, bien... dans mon langage à moi, bien «at large», M. le ministre. Je veux parler du hockey. Je veux parler de notre commission parlementaire; d'ailleurs, les gens qui sont ici ont participé, et je pense qu'il y a eu des résultats. Des résultats. C'est que, du côté négatif, c'est qu'à chaque fois que quelque chose arrive, ça fait la première page quand il y a de la violence malheureusement, mais on s'aperçoit que les associations locales... Puis on avait dit dans notre rapport que, si les associations dans chaque région s'impliquaient directement, il y aurait des améliorations extraordinaires, et je pense que c'est déjà commencé. Alors, on pourra en parler tantôt.

Je veux vous parler aussi des Expos un petit peu, en bonne franquette. On a encore un petit rêve, ils sont encore là cette année. J'aime le baseball comme sûrement vous aimez ça; je ne sais pas, mais je veux en discuter un petit peu aussi.

Et je veux vous parler sûrement un peu de... J'ai deux dossiers, si vous voulez, là, personnels, de mes collègues, que je veux discuter à la fin avec vous. Et aussi, j'espère que nos budgets discrétionnaires vont demeurer, dans l'action bénévole, au même montant qu'on a eu l'année passée. Quand vous êtes arrivé, vous nous avez fait un beau petit cadeau à la fin, vous avez augmenté ça. J'espère qu'ils vont être sensiblement... On en parlera, de ça, aussi. Je n'aime pas votre réaction, ça me fait peur. Ha, ha, ha!

Et aussi parler de la Fondation. C'est peut-être moi, là, qui... Mais, je veux dire, c'est bien, là, la Fondation jeunesse ou d'excellence sportive, mais en parler à fond pour que ça soit encore peut-être plus connu des gens au Québec. M. Chagnon, qui est le président, c'est un effort extraordinaire qu'il fait. D'après moi, je pense que les Québécois ou les Québécoises ne sont pas peut-être assez au courant de voir qu'on peut se passer; alors, j'aimerais ça qu'on en discute tantôt, M. le ministre. Et parler un peu du plan d'action aussi et de l'excellence sportive, je pense que c'est important.

Moi aussi, je suis content de voir qu'on peut discuter. L'année passée, notre côté avait décidé qu'on ne vous laisserait pas parler. J'étais très déçu, je vous l'avais dit, d'ailleurs. J'étais même déçu que je ne pouvais vous souhaiter la bienvenue et parler de sport et de loisir. Et je le dis souvent: C'est peut-être le seul ministère qu'on peut parler puis sans faire trop — c'est de valeur qu'il y a un micro — faire de politique dans tous nos dossiers. Je pense que c'est tellement important.

Et, moi, je pense, je suis un qui crois que ce ministère-là devrait grandir et grossir, et que le ministre qui s'occupe de ça — comme vous d'ailleurs — devrait avoir une reconnaissance au Québec, une importance. Pas pour comparer, mais on se rappelle de Denis Coderre, qui a été secrétaire d'État... Je pense qu'ils appelaient ça aux sports et loisirs au Canada. Et sa marque a été là. Il a laissé une marque en s'impliquant directement dans tous les sports. Ce n'est pas parce que c'est le Canada que je dis ça, mais sa marque était là. Et, moi, je suis un de ceux qui appuieraient fortement que ça devienne un ministère, peut-être pas avec les budgets

de la santé, mais que ce soit reconnu autant avec les efforts qui pourraient être faits pour aider nos athlètes à devenir des Marc Gagnon, des Éric Bédard, que je connais personnellement, qu'il m'a fait plaisir de saluer hier au salon rouge.

Alors, c'est un peu dans le sens-là, M. le ministre, que j'aimerais qu'on discute à la bonne franquette, et peut-être qu'on peut ensemble, pas grossir en poids mais faire grossir ce ministère-là — j'ai assez de problèmes avec ça comme c'est là — que ce ministère-là devienne ce qu'il était déjà dans le temps, si on se rappelle, dans le temps de Yvon Picotte, Gaston Blackburn, qui malheureusement dans ce temps-là... Puis, moi, j'étais un de ceux qui étaient intervenus, je n'étais pas d'accord qu'on mette un peu la clef dans la porte, dans un sens, dans ce ministère-là, et j'espère qu'un jour on pourra le faire revivre avec des budgets sûrement mais des budgets pour les athlètes et tous les participants, et de fierté sûrement.

Et aussi, un point qui est important — je vois mon collègue de Maskinongé, professeur d'éducation physique — l'apport que le gouvernement pourrait faire pour... Vous vous rappelez... Pour terminer, Mme la Présidente, vous vous rappelez que l'an passé, il y a eu une pétition qui avait été déposée à l'Assemblée nationale — je ne sais pas si vous étiez arrivé dans le temps, M. le ministre — par les éducateurs physiques qui demandaient plus d'heures à l'école. Et, nous, dans notre commission parlementaire, on a discuté de ça. Ces gens-là sont venus nous voir pour nous dire — et je pense et je suis complètement en accord avec ça: ça commence à l'école. Et malheureusement il y a de moins en moins d'heures d'éducation physique dans les écoles, et on devrait ensemble pouvoir en discuter un peu pour améliorer ça.

Alors, on est supposé de terminer à 11 h 30. Ça va aller sûrement. Alors, qu'on commence!

La Présidente (Mme Doyer): C'est bien, M. le député. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voudraient faire des remarques, des membres de la commission qui voudraient faire des remarques ou si on y va avec les premières questions?

Une voix: ...

Discussion générale

La Présidente (Mme Doyer): D'accord. Alors, on y va sur une discussion d'ordre général. M. le député de l'opposition, responsable de ce dossier, vous voulez y aller par vos questions?

Mesures envisagées en vue d'éliminer la violence au hockey

M. MacMillan: Merci. Alors, on va commencer par le hockey, M. le ministre. Suite au dépôt des recommandations que nous avons déposées à l'Assemblée nationale — et puis d'ailleurs vous avez commenté positivement — alors j'aimerais savoir directement quelles sont les actions dans l'année qui s'en vient. Pour le mois de septembre, surtout — parce que là l'année du hockey est terminée — les actions, M. le

ministre, que vous et le Secrétariat des sports vont recommander à Hockey Québec. On va faire quoi, autrement dit?

La Présidente (Mme Doyer): Oui. M. le ministre.

M. Legendre: Oui. Merci. Bien, écoutez, comme première piste de solution qui avait été, je pense, mentionnée, identifiée par la commission, commission qui avait fait, je trouvais, un très, très bon travail en peu de temps... Parce que c'est clair que le problème dure depuis longtemps, le problème de la violence. Bon. Je suis toujours un petit peu mal à l'aise de dire «violence» et «hockey» en même temps parce que je pense que ce n'est pas juste le lot du hockey. Il faut reconnaître aussi que dans la plupart des matchs de hockey — et il s'en joue tout un nombre au Québec — il n'y a pas de la violence dans tous les matchs de hockey, et donc il y a énormément de positif qui se fait par la Fédération et par tous les intervenants en hockey. Et, de ce côté-là, c'est important de le reconnaître. Mais il est vrai que ce problème-là est identifié depuis longtemps.

● (10 h 10) ●

Je me souviens, en conférence de presse, suite au rapport de la commission, j'avais cité un texte qui datait de 1932. Et, quand on lisait le texte, on avait l'impression qu'il datait d'hier, et pourtant il remontait à plus de 60 ans. Mais ce que la commission dit: Le problème a assez duré et il faut passer à l'action. Et la première action, moi, qui me frappait et que je retenais, c'était de vraiment... Il faut faire une campagne de promotion des vraies valeurs du sport. Et ça peut paraître simpliste, mais, pour en avoir parlé aussi avec des intervenants du monde du hockey, le simple fait de reconnaître le problème et d'en parler et de commencer à poser des gestes concrets de sensibilisation auprès des participants, auprès des entraîneurs, auprès des parents, auprès des bénévoles, tout le monde qui est impliqué, déjà ça, les gens...

Et il y a des choses qui se font, hein? C'est important de noter qu'il y a des choses qui se font actuellement. Parce qu'il n'y a pas juste nous qui avons reconnu le problème, tout le milieu le reconnaît. Il y a des gestes concrets qui se posent et, souvent, ça commence par cette simple notion de campagne de sensibilisation. La commission parlait souvent, disons, d'une philosophie de comité d'éthique, de code d'éthique pour les associations. Je sais que ça se fait dans certains cas. L'Association, par exemple, de hockey de Laval, au cours de la dernière ou des deux dernières années, a instauré une nouvelle façon de faire où justement ils font signer une espèce de protocole d'entente ou de code d'éthique par les parents, par les jeunes, par les entraîneurs pour justement qu'on prenne un engagement à ne pas être violent.

Donc, je pense que, de notre côté, du côté du Secrétariat du loisir et du sport, en partenariat avec Hockey Québec, ce qui est extrêmement important, c'est de commencer par la source du problème et d'essayer de faire une campagne de promotion, de sensibilisation à la grandeur du Québec, si possible, pour justement faire la promotion des valeurs du sport. Je pense qu'il faut contrer ce problème par un discours positif. D'une certaine

façon, la violence dans les gradins, souvent, c'est parce que le niveau de tension, le niveau émotif monte trop, et c'est le problème de presque la victoire à tout prix. La victoire, c'est important, mais pas à tout prix.

Et là-dessus je pense que les parents et les entraîneurs — et c'est souvent synonyme, quand on parle hockey mineur, beaucoup de parents s'impliquent comme bénévoles, s'impliquent souvent comme entraîneurs — parents et entraîneurs, il faut les aider à jouer ce rôle extrêmement important et difficile de parents et d'entraîneurs. Moi, j'ai eu le plaisir d'être entraîneur dans le passé puis j'ai le plaisir d'être parent maintenant, et je dois vous avouer que je suis un bien mauvais entraîneur comme parent. Parce que c'est beaucoup plus difficile. Il y a un niveau d'émotivité qui s'installe entre l'enfant et le parent. Et on ne s'improvise pas entraîneur. On ne s'improvise pas parent non plus, mais on ne s'improvise pas entraîneur. Alors, il faut donner des outils de formation auprès des gens qui interviennent auprès des jeunes.

Alors, il y a des éléments clés sur lesquels on travaille et on veut faire des choses dès l'automne 2002-2003. Je pense que la commission souhaitait pouvoir évaluer à la fin de la saison 2002-2003 les nouveaux gestes qui auront été posés, alors on veut en poser dès l'automne 2002-2003. Ils vont être axés surtout, à ce moment-ci, je dirais — et là on est en partenariat avec Hockey Québec à travailler là-dessus, ce n'est pas encore complètement arrêté — à la fois campagne de promotion mais à la fois aussi d'essayer d'arriver avec quelques projets-pilotes où on va faire, dans certaines régions, immédiatement poser des gestes.

Il y a une recommandation qui était importante de la part de la commission, qui est une recommandation quand même importante et lourde et qui a des conséquences: la notion d'engagement de superviseur, ou un super entraîneur des entraîneurs, si on veut, ou un responsable quasiment de la promotion de l'éthique dans le sport. Je suis sûr que cette personne-là aura une description de tâche très large parce qu'il y a beaucoup à faire.

Et ça, oui, évidemment, c'est une idée intéressante, mais c'est une idée qui implique des investissements. Mais on veut le faire, on va le faire, c'est important de le faire. Le problème a assez duré et là il faut passer à l'action. Moi, je suis très partisan de la notion de projet-pilote pour commencer de façon concrète puis le plus vite possible et pouvoir évaluer aussi. Ça nous permet de voir qu'est-ce qui marche puis qu'est-ce qui ne marche pas.

Il y a aussi évidemment des choses existantes qui sont intéressantes, il ne faut pas l'oublier. Il y a un programme qui s'appelle Franc Jeu, qui, dans le fond, est un programme de renforcement positif, et ça, je trouve que c'est extrêmement important. Il faut avoir un discours positif et ce programme Franc Jeu peut se généraliser; on va faire en sorte qu'il se généralise de plus en plus. C'est donc, en gros, les actions précises qu'on veut prendre dès l'automne prochain.

M. MacMillan: Juste pour continuer dans la même veine, M. le ministre...

La Présidente (Mme Doyer): M. le député.

M. MacMillan: Oups! Excusez. Est-ce qu'il serait possible, de votre part ou du groupe de secrétariat... Moi, je pense que, O.K., Hockey Québec a un rôle énorme à faire, il n'y a pas de doute, mais c'est gros, le hockey, puis il y a plusieurs régions: il y a 16 ou 17 régions au Québec. On avait parlé en commission qu'on était pour s'impliquer, nous, directement peut-être en faisant une tournée, puis aller rencontrer les régions.

Mais je vous écoutais tantôt puis il y a une petite idée peut-être. Ça serait peut-être juste une heure de votre part, de signer une petite lettre — la signer mais la faire composer — envoyer bientôt, là, au mois d'avril, au mois de mai, prendre les recommandations qui ont été faites — je ne parle pas d'argent, je vais vous parler des superviseurs régionaux tantôt — mais, de votre part, d'écrire une lettre à tous les présidents des associations dans toutes les régions du Québec leur demandant humblement de regarder les recommandations de la commission. Il y a beaucoup des régions qui ont déjà ces recommandations-là en force, quand même. Mais leur montrer que le rôle que les gens ont joué à l'Assemblée nationale et que vous avez appuyé... Juste leur demander que, pour l'année qui s'en vient, au mois de septembre... Exemple: que le comité d'éthique soit mis sur la table. Leur suggérer, pas les... Je veux dire, pas les forcer obligatoirement. Ces gens-là, c'est des bénévoles.

Mais venant de vous... Moi, j'avais l'intention de le faire moi-même, ça, mais je pense que, si ce serait fait par le ministre des Sports et Loisirs, une petite lettre envoyée à tous les présidents des associations, avec l'accord de Hockey Québec — vous pourriez en discuter avec eux — venant du ministre responsable de Sport et Loisir qui recommande aux associations, je pense qu'on ferait une étape qui ne coûte rien puis que les gens diraient — puis, moi, je le vois d'un bon oeil — diraient: Bien, si le ministre prend le temps de nous envoyer une petite lettre pour nous demander d'améliorer, si vous voulez... Le mot «violence»... Le mot «violence» est fort un peu, on l'a dit durant la commission; c'est la violence verbale surtout qui cause tous ces problèmes-là, si vous voulez.

Mais, venant de la part du ministre, on mettrait et on ajouterait la feuille des recommandations avec, puis leur suggérer de commencer immédiatement Franc Jeu, comité d'éthique, les parents qui seraient impliqués, les joueurs, faire signer ce contrat... pas de bonnes mesures, mais de bonne entente. Je pense que ça monterait un cran dans notre travail qu'on a fait et tous les gens qui sont venus nous voir.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais vous avez des gens que je vois... Je vois Michel et d'autres qui pourraient préparer quelque chose puis, après ça, ils pourraient vous faire signer la lettre. Vous pourriez mentionner aussi que le porte-parole de l'opposition est d'accord avec vous, que c'est le fait...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. MacMillan: ...puis ça m'empêcherait de, moi aussi, envoyer une lettre. Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. MacMillan: Mais je dis ça quand même un peu... Mais je pense que ça montrerait un peu le sérieux du rôle qu'on a à remplir ici, à l'Assemblée nationale. Parce que les médias ont dit: Ah! Ça va être encore sur la tablette comme le rapport Thérien, comme le rapport... Mais là, si on continue à faire un suivi ensemble, je pense qu'on pourrait réussir, puis ça ne coûterait pas bien, bien cher.

La Présidente (Mme Doyer): M. le ministre.

Une voix: ...

La Présidente (Mme Doyer): Un instant, un instant, un instant, c'est moi qui préside. M. le ministre, puis, ensuite, je vais vérifier si, M. le député de Duplessis, c'était sur le même sujet. Est-ce que c'est sur le même sujet?

M. Désilets: Juste pour ostiner, question d'ordre.

La Présidente (Mme Doyer): Question d'ordre?

M. Désilets: C'est la même question, je veux renchérir à sa question. Ça fait que, si le ministre répond...

La Présidente (Mme Doyer): Est-ce que, M. le député de Duplessis, vous cédez votre droit de parole à votre collègue?

M. Duguay: Ce n'est pas sur le même sujet, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Doyer): Ce n'est pas sur le même sujet. Donc, est-ce que vous acceptez que je donne la parole?

M. Duguay: Ah oui.

Des voix: Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Doyer): Allez-y, M. le député de Maskinongé, et ensuite je donnerai la parole au ministre. Si c'est pour enrichir la commission, ça va.

● (10 h 20) ●

M. Désilets: Merci beaucoup. Je voudrais tout simplement renchérir la proposition de notre membre de l'opposition, d'autant plus que la commission a produit — puis c'est rare à l'Assemblée nationale — un rapport unanime. Et ça, je pense, c'est encore un élément additionnel qu'on peut aussi tenir compte. Parce que, des fois, l'image des députés qui sont tout le temps en train de chialer un contre l'autre et puis... Notre image est à refaire. Et là, profiter d'un élément comme ça, qu'on parle de choses positives pour nos jeunes qui grandissent, revoir... Et, que le ministre renchérisse une proposition ou un rapport unanime, moi, je pense, on serait tout le monde gagnant. C'est beau. Merci.

La Présidente (Mme Doyer): M. le ministre.

M. Legendre: Une excellente suggestion, M. le député. Je savais qu'on s'entendrait bien.

M. MacMillan: ...jouer au tennis contre toi, par exemple.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: Mais je ne veux pas jouer au hockey contre vous.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: Mais, tout à fait, excellente suggestion. On le dit, il faut promouvoir, sensibiliser. Alors, même ce qu'on me glisse comme idée — et on pourra dire qu'on a eu l'idée ensemble, évidemment — c'est, lors de l'assemblée générale de Hockey Québec qui aura lieu le 1er juin, où je vais être présent, on pourra justement même faire une présentation à ce moment-là, proposer à Hockey Québec de faire une présentation du contenu du rapport, donc de faire la promotion du contenu et déposer par exemple le genre de lettre que vous avez en tête aux associations régionales évidemment qui vont toutes être là pour mettre en branle le plus possible ce processus-là à la grandeur du Québec. Je pense que les associations régionales sont conscientes de ça, il y a plein de choses qui se font à beaucoup d'endroits, mais s'ils sentent aussi qu'il y a une volonté politique unanime en plus derrière tout ça, ça donne un bon coup de pouce. Et excellente suggestion!

La Présidente (Mme Doyer): Merci. Oui, M. le député de Duplessis.

Développement des infrastructures de loisir et de sport en région

M. Duguay: Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Sur un autre sujet. Alors, M. le ministre, merci beaucoup de l'information que vous nous donnez, toute votre équipe. Vous avez, tantôt, d'entrée de jeu, fait référence à beaucoup d'éléments, notamment l'importance du loisir et sport au sein de nos communautés. Et Dieu sait que c'est important dans des contextes des comtés comme je représente, où, je dirais, dans certaines petites communautés, il n'y a absolument rien, aucune infrastructure dans le loisir et sport, et nos jeunes sont plus souvent qu'autrement confrontés à essayer de passer le temps d'une façon ou d'une autre. Donc, on sait que des fois ils sont portés à faire de petits coups un petit peu en dehors de la normale, ce qui fait en sorte qu'il y a quand même une importance capitale pour le développement autant de notre jeunesse que de nos aînés qui sont rendus... À un certain moment donné, ils n'ont aucun accès également.

Vous avez indiqué également une importance capitale du rôle qui est joué par les URLS. Et, nous, c'est sûr qu'au sein de la Côte-Nord l'URLS joue un rôle important. Sur la fin de l'année 2001, des URLS ont été interpellées pour préparer un genre d'éventail des besoins en loisir et sport. Et juste pour donner un ordre de grandeur, une liste préliminaire qui m'avait été envoyée, les besoins sommaires — puis il y a beaucoup de villages qui ne sont quand même pas énumérés — les besoins en infrastructures se situent autour de 14

millions. Et là-dessus, je dois vous dire qu'on part à l'état, je dirais, quasiment préhistorique, il n'y a rien.

Alors, je me demandais, dans ce contexte-ci: Est-ce que la volonté du présent ministre, elle est d'essayer de regarder tous ces projets-là? Puis, je vous remercie également de l'initiative que vous aviez eue lors de votre entrée en poste; sous votre initiative, cette enquête-là a été faite, donc c'est important qu'on puisse déjà dénombrer les besoins. Cependant, comme on sait qu'il y a des besoins comme ça un petit peu partout sur tous les comtés, je me demandais: Qu'est-ce qu'on pourrait faire dans l'immédiat ou à court terme pour donner un certain souffle à ces petites communautés là dans le domaine des infrastructures loisir et sport?

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. le député de Duplessis. M. le ministre.

M. Legendre: Merci. Il est clair que les besoins en infrastructures de loisir et de sport partout au Québec sont énormes, sont énormes dans toutes les régions du Québec. Le besoin... Et le défi, en même temps, est double parce qu'il y a des besoins de maintien. Beaucoup de ces infrastructures ont été construites dans les années soixante, donc beaucoup d'infrastructures ont 30 et 40 ans. Je pense que la moyenne d'âge, par exemple, des arénas au Québec est toujours juste en bas de 30 ans. Donc, il y a un défi de rénovation, de maintien de beaucoup d'infrastructures, et il y a évidemment un défi aussi de développement. Vous le mentionnez, il y a des régions qui n'en ont pas et il y a des disciplines sportives et des disciplines de loisir nouvelles. Le loisir et le sport s'est beaucoup diversifié au cours des 25, 30 dernières années.

Evidemment, l'exemple qui nous vient tous à l'esprit, c'est la très grande popularité du soccer. Il y a 25 ans, les besoins en terrains de soccer n'étaient pas énormes; maintenant, ils sont énormes. Alors, il y a eu une diversification qui fait que maintenant les besoins aussi se sont diversifiés. Et il est clair que, au cours des prochaines années, il va falloir investir dans le développement des infrastructures de loisir et de sport au Québec. En tout cas, je le souhaite fermement. J'ai demandé justement à l'automne dernier aux unités régionales de loisir et de sport d'identifier le plus possible les priorités. J'appelais ça les «priorités prioritaires» parce qu'il faut absolument bien faire nos devoirs, cibler au maximum parce qu'il y a un océan à traverser, là, et on voudrait se trouver une rivière pour commencer.

Et les premières évaluations, par exemple, après avoir demandé aux gens d'être très, très serrés dans leur évaluation, on parle de presque 150 millions de dollars au Québec à la fois pour le maintien et le développement. Et je vais vous dire, je suis certain que les gens ont été modestes dans leurs demandes parce qu'il y en a pour plus que cela. Alors, quand vous parlez de 14 millions dans votre région, bien, c'est un très bel exemple. Et c'est fascinant de voir l'importance de ça, hein, l'importance pour une région... pour toutes les régions du Québec en termes de qualité de vie, ce que ça permet de faire d'avoir des infrastructures de loisir et de sport.

Moi, j'ai eu le plaisir au mois d'avril dernier, pour vous donner un exemple, là, presque un exemple à la limite, en tout cas à la limite nord du Québec... Je suis allé au Nunavik avec ma collègue à l'époque ministre des Affaires municipales, Mme Harel, pour rencontrer différents villages au Nunavik. Et ils nous demandaient, ils nous disaient leurs priorités. En général, là, leurs priorités en général qu'ils présentaient à la ministre des Affaires municipales. J'ai entendu parler d'aré纳斯, de gymnases et de piscines au Nunavik. Et, je vais vous dire, ce qu'ils vivent comme situations là-bas, il y en a plein, hein, de défis. Je n'ose pas dire de «problèmes», mais il y en a plein, de défis. Or, dénominateur commun: au Nunavik, on nous parlait là aussi d'installations de loisir et de sport parce qu'ils ont une clientèle particulièrement jeune et donc ils veulent pouvoir s'occuper de leurs jeunes. Comment qu'ils voulaient s'en occuper de leurs jeunes? Par le loisir et par le sport. Ça, on peut le reprendre partout au Québec, et c'est le même, même message.

Il y a eu dans le passé des programmes d'aide aux installations et au développement d'installations, mais c'est assez loin, là, et il n'y a pas de programme loisir et sport comme tel. Il y a des programmes d'infrastructure avec les municipalités, mais là évidemment on parle de volet de développement économique. Le loisir et le sport, c'est aussi du développement économique, mais quand on arrive dans la liste mesurée sur une base économique, on a un petit peu de difficultés. Mais sur la mesure de qualité de vie, par exemple, et d'impact social communautaire et économique, on est en tête de liste.

● (10 h 30) ●

Alors, moi, je vais continuer de travailler très, très fort au cours des prochains mois et des prochaines années pour justement — je m'excuse, M. le député, c'était trop facile — ...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: ...au cours des prochaines années pour justement qu'on ait un plan d'action concret dans toutes les régions du Québec pour développer des infrastructures en loisir et en sport. On a investi, soit dit en passant, depuis deux ans — et je dois rendre hommage à mon prédécesseur, M. Baril — il y a eu des investissements quand même qui ont dépassé, je pense, 10 millions de dollars, en différentes infrastructures en loisir et en sport, mais ce sont des démarches ponctuelles, un peu sporadiques. Je pense que, là, ça nous prend aussi un plan d'action et, évidemment, avec les ressources qui vont avec.

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. le ministre.

M. Duguay: Mme la Présidente, juste une petite dernière pour permettre à mes collègues de pouvoir continuer parce qu'on a peu de temps et, comme on a des questions extraordinaires à poser au ministre, on va essayer d'aller au principal.

La Présidente (Mme Doyer): Oui, M. le député.

Coûts de transport élevés pour les compétitions régionales

M. Duguay: Effectivement, l'exemple que vous donniez, M. le ministre, pour le Nunavik, moi également, je le vis dans le Grand Nord chez nous. Et j'ai eu l'occasion de participer à l'ouverture d'une piscine au niveau de la communauté naskapie, et je dois vous dire que l'investissement que le gouvernement du Québec a fait là, ça a été apprécié. C'est extraordinaire de voir qu'avec une communauté de 800 habitants, là, on leur donne des infrastructures, comme une piscine, et les jeunes là-bas, réellement, nous en remercient grandement. Cependant, sur l'ensemble du territoire que je représente, il y a aussi tout le territoire de la Basse-Côte où ce n'est pas relié du tout, il n'y a aucun moyen de transport.

Et la petite question qu'il me restait à vous poser, c'est à savoir: Dans les disciplines où on a quand même accès, l'hiver, sur les aré纳斯 extérieurs... On a quand même des jeunes athlètes qui ont un bon potentiel, et, lorsqu'ils ont des activités régionales ou même provinciales, pour se déplacer, ils encourent des coûts extraordinaires. Juste partir de Blanc-Sablon, monter à Sept-Îles, ça nous coûte au-delà de 1 200 \$ aller-retour. Alors, c'est sûr que, pour déplacer ces jeunes-là, on n'a pas de moyens financiers. Alors, c'est sûr qu'on est toujours à la recherche de financement. Et il n'y a aucun moyen de transport autre que l'avion. Alors, c'est bien évident que, pour eux, ils viennent nous chercher un peu dans notre support en action bénévole, mais nos montants sont tellement minimes, et, plus souvent qu'autrement, on n'est pas capable d'aider ces jeunes-là. Alors, c'est bien sûr que, si on pouvait accorder une attention particulière, on l'apprécierait beaucoup.

La Présidente (Mme Doyer): M. le ministre.

M. Legendre: Tout à fait, M. le député. D'ailleurs, j'ai eu le plaisir d'aller dans la région de la Côte-Nord la semaine dernière et de rencontrer les gens de l'URLS et qui m'ont bien fait sentir toute l'importance de ne pas avoir une approche mur à mur quand on parle de développement de loisir et de sport, je dirais, quand on parle de développement tout court, là, mais quand on parle de développement de loisir et de sport, et ça valait aussi pour le tourisme, de ne pas avoir une approche mur à mur vis-à-vis des régions parce que les particularités, les différences au niveau des besoins dans l'ensemble des régions du Québec, elles sont importantes, elles sont majeures, et ça, il faut se le rappeler. Évidemment, on est beaucoup à Montréal et à Québec et souvent on oublie d'être partout et surtout d'avoir l'esprit orienté vers les besoins particuliers.

Dans le domaine du loisir et du sport, on se fait souvent parler des problèmes de transport pour les participants puis les athlètes à l'extérieur de leur région. Il y a une compétition au niveau du Québec et là, bien, il y a des coûts importants pour aller participer à la compétition, partir de notre région puis aller, disons, à Trois-Rivières, ou à Québec, ou à Montréal participer à la compétition québécoise. Mais ce que les gens chez vous me faisaient remarquer, c'est les coûts de transport pour la compétition régionale, parce que la région est

énorme, la région est grande, et juste pour rassembler la région au même endroit, là, il y a des coûts de transport qui n'ont rien à voir avec quoi que ce soit d'autre au Québec ou à peu près. Alors, il faut trouver des moyens de pouvoir tenir compte de ces particularités. Ce n'est pas la faute de la Côte-Nord si la Côte-Nord est grande. Et donc, on veut aider les... Si on pense, par exemple, aux compétitions sportives, il y a des équipes de hockey là-bas justement qui, pour jouer ville contre ville... c'est énorme comme territoire à parcourir, donc c'est difficile, donc c'est difficile au niveau du développement, et ça, si on ne prévoit pas ça et si on n'incite pas nos partenaires, parce que, évidemment, tout ne revient pas au Secrétariat au loisir et au sport, il y a des fédérations nationales qui s'occupent de chacune des activités, mais il faut que ces fédérations nationales soient tout à fait conscientes de cette dynamique-là... Et on ne le dit jamais assez qu'il faut respecter et prévoir des gestes différents ajustés aux particularités régionales. Et, si, dans une région, ça coûte plus cher de transport à l'intérieur d'une région, bien, il faut le prévoir, il faut l'inclure dans nos prévisions budgétaires.

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. le ministre. M. le député de Papineau.

Montant des budgets discrétionnaires des députés pour le soutien à l'action bénévole

M. MacMillan: Je veux parler des superviseurs régionaux, mais juste une petite question, en passant. On parle de budgets discrétionnaires. Est-ce que ça va être les mêmes montants que l'année passée, M. le ministre? Les budgets qu'on a à l'action bénévole, là, est-ce que c'est vous qui avez ça? Oui, c'est Jean-Pierre qui... Est-ce que ça va être les mêmes montants que l'année passée?

M. Legendre: Oui, c'est nous qui avons la responsabilité du SAB, du soutien à l'action bénévole, qu'on avait réussi à augmenter l'année dernière. En fait, augmenter est un bien grand mot, puisqu'on était revenu à un niveau où on était antérieurement. C'est un programme, je le reconnais, qui est extrêmement important, quand on parle de disponibilités financières, pour aider énormément et dans le loisir et dans le sport et, dans le sens très large, on pourrait appeler ça communautaire, pour les 125 députés de l'Assemblée nationale. À ce moment-ci, au niveau des crédits, on est revenu au niveau antérieur à celui de l'année dernière, mais je travaille très, très fort pour qu'on revienne au niveau prévu l'année dernière.

M. MacMillan: Vous pourriez peut-être prendre qu'est-ce qui vous manque... Au lieu de dépenser 5 millions pour la fête des Québécois, prenez-en une petite partie, puis donnez-nous-les. On la fêtera dans toutes nos régions.

M. Legendre: Vous voulez dire pour la fête nationale?

M. MacMillan: Oui. On dépense 5 millions, 4 millions cette année, alors prenez un petit montant de

ça, puis donnez-le à chaque député dans le comté, puis on fêtera ça chacun de notre manière chez nous.

M. Legendre: Bien, je ne pense pas qu'il faudrait faire souffrir la fête nationale qui, l'année dernière... À l'occasion de l'an 2000, on a réussi à augmenter les budgets, ce qui a permis justement de faire beaucoup, beaucoup de choses dans beaucoup, beaucoup de régions du Québec. Et c'est le même principe au niveau du programme de Soutien à l'action bénévole. On a avancé, on va essayer de faire en sorte qu'on ne recule pas.

M. MacMillan: En tout cas, vous avez mon appui.

M. Legendre: Je pense que j'ai l'appui...

M. MacMillan: De tous les députés.

M. Legendre: Je pense que j'ai l'appui de 124 collègues.

Projets-pilotes de superviseurs régionaux

M. MacMillan: Pour revenir aux superviseurs régionaux, vous avez parlé tantôt, peut-être, de projets-pilotes. Je me rappelle que la députée de...

La Présidente (Mme Doyer): Matapédia.

M. MacMillan: ...Matapédia avait suggéré que son comté devienne des projets-pilotes. Est-ce que vous allez regarder la possibilité? Puis, moi, j'avais émis une suggestion pour, même les projets-pilotes, commencer avec ça, un ou deux superviseurs dans différentes régions, et ça pourrait être dans l'Outaouais et l'autre dans Matapédia, et que le privé pourrait s'impliquer, devenir partenaire. Exemple, les Tim Hortons qui participent. Justement, je lisais ce matin dans le petit journal local de chez nous que Tim Hortons va payer 91 gilets à Masson-Angers pour le hockey mineur. Alors, on avait discuté en commission parlementaire pour ces superviseurs-là — c'était une idée, je pense... oui, l'idée venait de moi — superviseurs qui pourraient faire beaucoup de choses, par exemple, M. le ministre. C'est bon, là, superviseurs du hockey, mais il y a le soccer, il y a un paquet d'affaires qu'on pourrait impliquer. Je veux dire, il n'y a pas juste le hockey, c'est le sport en général. Et, pour améliorer l'excellence, l'élite, et tout ça, on peut mettre ça tout ensemble. Mais je ne sais pas si vous avez regardé la possibilité d'impliquer des McDonald's et des Tim Hortons, des Ultramar qui donnaient des rondelles... J'ai déjà fait un contact, en passant, avec Ultramar, juste pour voir s'il y avait une oreille à ça. Je n'ai pas parlé au grand patron, mais j'ai parlé à quelqu'un qui travaille pour Ultramar, puis il en avait discuté, puis ces gens-là seraient peut-être intéressés à s'asseoir à une table puis discuter avec le ministère d'une implication de commandite, comme ces superviseurs-là, puis ces gens-là auraient de la publicité en retour, etc. Est-ce que vous allez le regarder, là, les superviseurs régionaux, peut-être faire un programme-pilote?

La Présidente (Mme Doyer): M. le ministre.

M. Legendre: Oui, absolument, on le regarde, et c'est une cause sociétale qui est tellement forte, quand on parle de la promotion des valeurs du sport et du loisir puis quand on parle d'éthique sportive également, que je pense, effectivement, que ça peut attirer beaucoup de partenariats, incluant le secteur privé. C'est un peu le rôle, dans ces cas-là, des fédérations nationales elles-mêmes de le faire, mais je pense qu'on peut donner un coup de pouce de ce côté-là.

● (10 h 40) ●

Quant aux projets-pilotes qu'on veut faire, moi, j'avais pensé à quatre: Papineau, Matapédia, Maskinongé et Duplessis.

M. MacMillan: ...

M. Legendre: Bien non! Bien non! Quand même. Voyons!

La Présidente (Mme Doyer): Bien oui!

M. MacMillan: On peut aller à cinq.

M. Legendre: Mais plus sérieusement... Non, il est clair que, si on fait des projets-pilotes aussi, il faut que ça nous serve à faire une évaluation. À ce moment-ci, ce qu'on regarde, c'est peut-être une région — je vous donne par exemple ce qu'on a ici de prévu — une région grand territoire où il y a peu de membres, exemple, une région un peu plus compacte, un peu plus petit territoire mais beaucoup de membres, et peut-être une région moyenne, afin de nous permettre de voir... Parce que ce qu'il faut réaliser là, il ne faut pas non plus penser qu'il va y avoir de la magie dans tout ça... Vous l'avez dit tout à l'heure, le ou la superviseure, M. ou Mme Éthique, dans une région donnée, ça va être tout un rôle là, ça. C'est vrai qu'il ne faudrait pas que ce soit uniquement vis-à-vis d'un sport en particulier, alors imaginez là l'espèce d'homme ou de femme-orchestre dont on a besoin.

Alors donc, pour que ce soit efficace, il faut évaluer le rendement, la capacité d'intervention de cette personne-là, et donc la région dans laquelle elle est, la grandeur de la région, le volume de participants dans la région, les partenariats existants. Tout ça va être des facteurs. Donc, il faudrait... parce que, éventuellement, on va vouloir transposer ça à la grandeur du Québec, et le Québec, bien, je le mentionnais tout à l'heure, il y a des dénominateurs communs, mais il y a de grandes différences aussi. Et donc, dans les projets-pilotes, là non plus il ne faut pas avoir une approche mur à mur, il faut avoir une approche ciblée, spécialisée. Alors, c'est un petit peu comme ça qu'on regarde. Mais on est ouvert aux suggestions aussi.

M. MacMillan: Mais je pense qu'un contact aussi, comme vous disiez tantôt, avec... exemple, Hockey Québec qui pourrait contacter Ultramar ou Tim Hortons, et ces gens-là pourraient être, je ne sais pas là... publicité, au point de vue publicité, habiller ces gens-là, faire une publicité. En tout cas, ça peut être, tu sais, ça peut être...

M. Legendre: Et comme on parle beaucoup aussi de communication et de promotion là-dedans, bien, il y a aussi un intérêt pour les partenaires, justement il y a un intérêt même de visibilité, je dirais, et de visibilité de s'associer à une cause qui est extrêmement valable et positive.

M. MacMillan: Absolument. Vous allez, on va sûrement... Vous allez peut-être sourire à ça, mais j'ai même dit que... j'ai même pensé qu'avec nos discrétionnaires d'action bénévole, les 125 députés mettraient, un exemple, 500 \$ chaque puis qu'ils commanderaient une région pour ce superviseur-là, puis que ce seraient eux qui seraient dans le projet-pilote. C'est fou là, mais c'est quoi prendre 500 \$ ou 1 000 \$ puis de dire: Bien, ça coûte 75 000 la première année, puis pour montrer que l'Assemblée nationale... on participerait aussi comme une commandite, les députés dans une région donnée. C'est juste une suggestion. Je ne sais pas si mes collègues, ils seraient tous d'accord avec ça, mais, moi, je serais prêt à le faire. C'est juste qu'on montrerait l'intérêt, que les députés de l'Assemblée nationale ont sûrement un intérêt, puis ce serait surtout dans l'augmentation que vous allez trouver... qu'on prendrait ça.

La Présidente (Mme Doyer): M. le ministre.

M. Legendre: Si on fait ça, je vais leur dire que ça vient de vous, M. le député. Ha, ha, ha!

M. MacMillan: Oui, oui, oui. Absolument.

M. Legendre: Et M. Bastien me dit qu'on pourrait même le percevoir à la source.

M. MacMillan: Bien, pourquoi pas?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. MacMillan: Est-ce qu'on peut... Pour moi, le hockey, je suis satisfait des réponses, M. le ministre, et je pense qu'on fait une étape de la commission aujourd'hui et, au 1er juin... et votre lettre que vous semblez vouloir faire, je pense que ça va faire une étape très importante.

Fondation de l'athlète d'excellence du Québec et Fonds Jeunesse Québec

Est-ce qu'on peut parler de la Fondation de l'athlète puis du Fonds Jeunesse, m'expliquer un peu les montants d'argent, ce qui a été fait? Excusez mon ignorance dans ça, mais je ne le comprends pas. C'est aussi clair que ça. Il y en a un, c'est Fonds Jeunesse, puis l'autre, fonds athlète puis l'excellence. Je ne comprends rien là-dedans. Je sais que ça a l'air... c'est stupide, mon affaire, mais j'aimerais que... Je pense que la communication pour ce fonds-là, qui est présidé par M. Chagnon, c'est d'une importance majeure pour les athlètes, et j'aimerais ça que vous m'en parliez un peu, M. le ministre, pour comprendre mieux qu'est-ce qui se passe.

La Présidente (Mme Doyer): D'accord. M. le ministre.

M. Legendre: Oui, vous avez raison de dire que c'est toujours un peu mêlant, parce qu'il y a tellement de fonds. C'est bon signe qu'il y ait beaucoup de fonds. D'abord, de préciser. La Fondation de l'athlète de l'excellence, c'est la Fondation qui est pilotée par M. Claude Chagnon. C'est une fondation privée à laquelle le Secrétariat au loisir et au sport contribue. Nous, on a soutenu au niveau de 150 000 \$ par année comme partenaire fondateur de cette Fondation, qui a pour but surtout de remettre des bourses à des athlètes de haut niveau et... des exigences, je vous dirai, importantes auprès des athlètes en termes de, évidemment, performance sportive, mais en termes aussi de rendement académique. J'ai eu le plaisir d'assister à une remise de bourses faite par la Fondation, faite par M. Chagnon. Je vais vous dire que c'était la plus belle démonstration que sport et formation, sport et formation académique vont très bien ensemble. C'était fascinant de voir le niveau académique des athlètes qui recevaient ça. D'ailleurs, j'ai eu envie de dire à l'époque que je n'aurais peut-être pas été capable d'en avoir, moi, de bourse...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: Mais simplement dire que l'implication de la famille Chagnon, de ce côté-là, avec d'autres partenaires, est remarquable. Ce sont des bourses qui, j'imagine, vont varier entre, je ne sais pas, entre 500 et même on me dit que ça va peut-être même jusqu'à 5 000 dans certains cas, des bourses annuelles. Et ça fait aussi l'image, ça fait la promotion de l'image de marque de l'athlète. Ils ont contribué aussi... quand je vous parlais de l'agence de communication Sportcom, un des partenaires est la Fondation de l'athlète d'excellence. Alors, ça, c'est cette Fondation-là.

Où, peut-être, dans ce que vous présentiez plus tôt, il y a peut-être confusion quand vous faisiez référence au Fonds Jeunesse, ça, c'est une tout autre affaire. Ce n'est pas dans le domaine du loisir et du sport. J'ai également le plaisir d'en avoir la responsabilité, puisque c'est le ministre responsable de la Jeunesse qui est responsable du Fonds Jeunesse. Mais le Fonds Jeunesse est un organisme indépendant, un des organismes sans but... un des OSBL qui a été créé. Il y a un fonds de 240 millions de dollars, mais là on est dans un tout autre secteur, M. le député. C'est le secteur de la jeunesse.

Dans ce Fonds Jeunesse, il y a eu un programme majeur qui a été confié au secteur de l'éducation, aux commissions scolaires, qui porte le nom d'École ouverte sur son milieu, où, là, il y a des projets à nature loisir et sport, entre autres, qui ont pu être présentés par différents intervenants à travers le Québec. Mais ce n'est pas en relation, là, spécifiquement avec le loisir et le sport.

La Présidente (Mme Doyer): Ça va?

M. MacMillan: Oui.

La Présidente (Mme Doyer): Merci. Alors, si vous permettez, je vais me donner la parole comme présidente parce que je suis...

Une voix: ...

La Présidente (Mme Doyer): Alors, comme je suis aussi la députée de Matapédia, je vais me donner la parole, parce que, hier... je tiens à souligner que David Pelletier et Jamie Salé ne pouvaient pas être à l'Assemblée nationale. On n'en a pas beaucoup parlé. Je n'ai pas participé à la motion, malheureusement, mais ce n'est pas grave parce qu'on a tellement fait de bruit dans la région de la vallée de la Matapédia — vous savez que le maire de Sayabec avait mis les drapeaux en berne — autour de toute la saga Pelletier et Salé. Et, moi, ce que je veux vous dire, c'est qu'on a regardé l'athlète David Pelletier, qui est un petit gars de Sayabec... Au début de mon premier mandat, en 1994, je me souviens avoir donné un petit discrétionnaire de... des fois, c'est 500 \$, 1 000 \$, parce qu'il faisait du patinage artistique à Rimouski, et j'avais contribué, parce qu'il était là puis il venait de Sayabec, et tout. Et vous voyez, à un moment donné, le milieu matapédien, avec les moyens qu'on a et, bien sûr, toute l'implication du milieu de Sayabec, de sa famille, de tous les amis, le support que chacun des athlètes a... Et il y a Jean-Philippe Roy aussi qui est arrivé huitième en slalom géant, qui vient de La Mitis. Alors, moi, j'avais deux athlètes. J'ai un comté qui est la vallée de la Matapédia et La Mitis et j'avais l'honneur d'avoir... nous avons, dans mon comté, deux athlètes qu'on suivait avec grande attention.

● (10 h 50) ●

Alors, moi, je veux vous dire que c'est extrêmement important, le petit discrétionnaire qu'on a, effectivement, qu'on pourrait nous bonifier, et j'apprécierais. Et la suggestion de mon collègue, ça mérite d'être regardé, mais j'aimerais bien mieux qu'on le garde pour agir plus directement. Alors, que ce soit en patinage artistique, athlétisme, soccer, on a des demandes en ski... et le loisir. Je ne voudrais pas qu'on oublie aussi toute la partie dont vous avez à vous occuper qui est la partie plus loisir et souvent qui va aller chercher des activités liées à la culture. Il y a quelques années, on parlait des unités régionales de loisir et de sport et, bon, c'est en lien beaucoup avec le CRCD. Et les URLS sont des organismes sur lesquels, maintenant, il est possible de compter dans le cadre d'exercices de réflexion, d'animation, de consultation et de concertation aussi, justement pour souvent prendre les bonnes décisions, les bonnes orientations dans une région. Je sais que le ministre a souvent eu l'occasion de discuter, vous l'avez dit tantôt, avec les URLS quand vous vous promenez sur notre territoire québécois. C'est d'ailleurs par l'entremise de cette structure que vous avez annoncé une série de projets-pilotes dans lesquels les unités régionales de loisir et de sport ont joué un rôle important. Et souvent, c'est lié à la lecture, à la culture, et c'est très important aussi, cette partie-là de votre responsabilité ministérielle.

Bilan des projets-pilotes menés avec les unités régionales de loisir et de sport

Ma question, elle est simple: Pouvez-vous nous éclairer sur cette mesure de projets-pilotes qui a été annoncée il y a quelques mois? En quoi elle consiste?

Comment s'est-elle articulée? Quelles sont les clientèles qui ont été touchées par cette mesure? Parce que, comme députés, des fois, on voit passer les projets, on les appuie, on essaie qu'ils passent le chemin et que nos gens obtiennent du financement. Mais, globalement, pour l'ensemble du Québec, où est-ce qu'on en est par rapport à cette question-là? Merci.

M. Legendre: Merci, Mme la Présidente. C'est tout à fait important de... C'est pour ça qu'à chaque fois que je le dis je suis bien prudent de le dire: Nous sommes le Secrétariat du loisir et du sport. Et, sans faire de grandes explications philosophiques là, il faut constamment s'assurer que, et loisir et sport, on s'en occupe, on s'en occupe bien. Et, quand on dit: On s'en occupe bien, bien, c'est surtout justement les URLS, les unités régionales de loisir et de sport. Alors, pour bien s'occuper du loisir et du sport au Québec, nos partenaires privilégiés, les gens qui peuvent vraiment agir, ce sont les URLS. Et c'est pour ça qu'au cours des dernières années, incluant 2001-2002, aussitôt qu'on a pu améliorer leur situation financière, on l'a fait.

Parce que, quand on parle, et ça, c'est important de le dire à la population, quand on parle des unités régionales de loisir et de sport et qu'on parle d'associations régionales de loisir et de sport partout au Québec, il ne faut pas que les gens s'imaginent que ce sont de gros gouvernements régionaux avec plein d'employés. Ce sont de petites, petites structures, avec peu de ressources humaines, peu de ressources financières, et qui font énormément. 1 \$ investi en loisir et en sport, c'est 1 \$ qui se multiplie pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Parce qu'il y a énormément de bénévolat dans toutes ces unités régionales de loisir et de sport; évidemment, les conseils d'administration, les participants, c'est d'abord et avant tout du bénévolat, et un peu, un peu, de personnel, et là on parle de quelques individus qui, évidemment, font plein de choses sur leur territoire.

Alors, c'est pour ça qu'on a voulu aussi, dans le plan d'action, l'année dernière, dégager 1 million de dollars pour des projets-pilotes, carrément pour donner la chance aux unités régionales de loisir et de sport de proposer toutes sortes de nouvelles idées. Moi, je leur ai dit à ce moment-là: Le 1 million, je veux que ce soit créatif, que ce soient des choses qui peuvent, après coup, peut-être, devenir exportables. C'est un peu un deux frimé, comme on disait dans le temps. Donc, c'est vraiment l'input des unités régionales de loisir et de sport, qui peuvent arriver avec des propositions, et on va essayer d'accorder des projets au plus grand nombre de régions possible.

Evidemment, bien, il y a eu des projets dans à peu près toutes les régions. Ce qui a fait que, au total, il y a eu 144 projets reçus, ce qui donne une image de la vitalité, qui totalisaient 24,8 millions, pour des demandes d'assistance financière de 9,4 millions. Imaginez, on avait 1 million, et ça a suscité des demandes de 9,4 millions. Alors, ça vous donne une idée. Mais le nombre de projets retenus est de 52, des projets qui totalisent 8,3 millions pour des demandes d'assistance financière de 2,9 millions. Toutes les régions du Québec sont couvertes. La majorité des clientèles cibles ont été rejointes, et on visait surtout les

familles, on visait les personnes démunies, les personnes handicapées, les communautés autochtones, et tout ça dans le secteur du loisir, du sport, de l'activité physique et de la sécurité. Tout ça a été couvert. Et on a une liste ici, et ce sont des projets extrêmement intéressants, évidemment qui vont créer aussi — c'est toujours le cas — qui vont créer des attentes, et on va essayer d'assurer les suivis.

Mais, quand je vous parlais que ça a été une année concrète, de résultats concrets, bien, il y a eu 52 projets qui vont... Jean-Pierre me dit qu'ils vont du théâtre amateur à la danse, au loisir scientifique, aux fêtes, aux festivals, à la vie communautaire et qui, évidemment, dans ce cas-ci... On voulait avoir vraiment un équilibre important dans ces projets vis-à-vis du loisir.

Je ne sais pas, si les membres de la commission me le permettaient, peut-être que Jean-Pierre aurait un petit peu de détails un peu plus précis à rajouter sur ce programme-là, parce qu'on a vu les besoins énormes et on a vu la réaction extrêmement favorable aussi de l'ensemble du Québec.

La Présidente (Mme Doyer): D'accord. Alors, sur consentement?

M. MacMillan: Oui, oui, absolument.

La Présidente (Mme Doyer): En vous nommant, monsieur.

M. MacMillan: Il avait tellement hâte de parler en commission.

Des voix: Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Doyer): Alors, en vous nommant.

M. Bastien (Jean-Pierre): Merci, Mme la Présidente. Je pense que...

La Présidente (Mme Doyer): En vous nommant. M. Jean-Pierre...

M. Bastien (Jean-Pierre): Bastien.

La Présidente (Mme Doyer): ...Bastien. M. Bastien, pour les travaux de la commission.

M. Bastien (Jean-Pierre): Merci, Mme la Présidente. Je pense que, si je peux me permettre d'ajouter à ce que le ministre vient de rappeler, c'est que, lorsqu'il avait pris la décision de lancer ce concept de projet-pilote, ce qu'on voulait entre autres permettre, c'était que les organismes avec lesquels on travaille régulièrement puissent sortir des sentiers battus, puissent faire des choses qu'ils avaient le goût d'explorer et puissent également essayer de montrer qu'ils étaient capables de faire des propositions de renouvellement des pratiques en loisir, en sport, en vie communautaire, en activité physique et en matière de sécurité. Donc, on avait strictement interdit que ça puisse porter sur le fonctionnement ou le financement de base des

organisations. Il fallait que ça ait un sens de projet, il fallait que ça puisse également être implanté dans une région et, éventuellement, pouvoir être exporté dans les autres régions, au bénéfice de l'ensemble des communautés et de l'ensemble des associations. Et on voulait que ça se déroule sur une période qui puisse aller de un à trois ans.

Évidemment, ça a été très populaire. Ça a touché autant les organisations nationales que les organisations régionales ou les organisations locales. Il y a eu un intérêt qui s'est manifesté de la part de tous les types d'intervenants, qu'on pense aux associations sportives qui interviennent au bénéfice des personnes handicapées, aux associations qui interviennent de façon très pointue dans des activités de loisir culturel, de loisir scientifique, de loisir récréotouristique. Et il y a un contrat qui existe, moral, entre le Secrétariat au loisir et au sport et l'ensemble des organisations qui ont eu des subventions à l'effet que, dans la phase de réalisation, de mise en oeuvre donc qui va se dérouler au cours de cette année civile, nous allons avoir un mécanisme de rétroaction et d'évaluation avec l'ensemble des organisations pour faire le point sur la plus-value que ça aura apportée à toutes les activités de loisir et de sport au Québec. Donc, c'est un dossier qui, tout en étant nouveau, lancé dans le cadre du plan d'action du ministre à l'égard du loisir et du sport, a fait en sorte de permettre aux communautés d'exprimer des choses qui étaient depuis très longtemps, je dirais, refoulées parce que le problème de financement est toujours un problème très important.

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. Bastien. M. le député de Papineau. Est-ce que c'est sur le même sujet?

M. MacMillan: Oui, oui. J'en ai plusieurs.

La Présidente (Mme Doyer): D'accord.

Mesures envisagées en vue d'augmenter le niveau d'activité physique des jeunes

M. MacMillan: On pourrait peut-être prendre un peu de temps... Et sûrement que le député de Maskinongé va se joindre aux discussions. Le rôle des éducateurs physiques avec les commissions scolaires... On pourrait peut-être dire ça d'une autre manière: le partenariat des municipalités avec les commissions scolaires. On a discuté beaucoup de ça, même en commission sur le volet sur la violence au hockey. Les éducateurs physiques ont parlé du manque peut-être de travail ou de communication entre les municipalités et les commissions scolaires. Les gymnases... Mais ça ne commence pas juste là, ça commence par les professeurs d'éducation physique qui ont un rôle énorme à jouer avec nos jeunes. Je ne me rappelle pas des statistiques, mais le nombre d'heures qui est perdu pour ces jeunes-là à l'école... en faisant du sport et du loisir... et on est tous d'accord que sports-études, c'est un programme qui est extraordinaire, qui développe et qui a prouvé ou qui prouve toujours les bénéfices pour les athlètes.

● (11 heures) ●

Alors, est-ce que vous avez l'intention, M. le ministre, d'intervenir ou de discuter — qu'on appelle ça qu'est-ce qu'on veut, là — avec le ministère de l'Éducation ou le ministre de l'Éducation pour améliorer la participation ou développer, retourner peut-être... On dit: Il ne faut jamais retourner en arrière, mais, si on regarde dans le temps qu'on allait à l'école, nous autres mêmes, les professeurs d'éducation physique avaient un rôle extraordinaire à jouer dans l'éducation de nos jeunes, et je pense que ce n'est plus le cas. Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus, M. le ministre.

La Présidente (Mme Doyer): M. le ministre. Avant, peut-être, est-ce que vous voulez poser des questions, M. le député de Maskinongé, pour que le ministre puisse répondre dans une même foulée, si je peux dire?

M. Désilets: C'est le fun que ce coup-ci ça vient tout seul. Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Doyer): Ah, avec de la bonne collaboration et un bon quorum, moi, je suis prête à...

M. Désilets: Quorum qui n'est pas toujours facile à maintenir, hein?

La Présidente (Mme Doyer): Voilà.

M. Désilets: Et ça, c'est de notre ressort. D'abord, oui, merci, je vais en profiter pour situer la démarche. Moi, d'abord, dans un premier temps, je voudrais mentionner que d'abord je suis fier qu'il y ait au moins un ministre qui porte le titre de la prévention. Il y a un ministre, là, au ministère de la Santé et des Services sociaux, et maintenant on a un ministre qui s'occupe de la prévention, parce que, prévention à la santé, pour moi puis pour le député de l'opposition, de Papineau, on en a parlé souvent, dans notre commission pour la violence au hockey, mais tout ça, ça fait un tout, un tout pour dire qu'au bout de ligne plus les gens font du sport, plus qu'ils sont en santé, moins qu'ils vont consommer de médicaments et plus qu'ils vont vivre des situations agréables de vie. Et, dans ce sens-là, j'espère que le ministre qui a en titre de la prévention va être capable de coordonner les mesures de prévention, autant par le biais du ministère de l'Éducation, aussi, et avec l'aide des Loisirs et des Sports, que les trois ministres, puis peut-être même des Finances avec, mais qui pourront asseoir un peu de ministres ensemble et assurer un leadership et une coordination pour qu'il y ait des mesures de prévention.

Et, quand on pense mesures de prévention... Et là je rejoins mon collègue de l'opposition, parce que, lorsqu'on a fait venir nos éducateurs physiques à notre commission parlementaire sur la violence au hockey, les gens nous parlaient, ont pris la peine de bien nous spécifier que, les cours d'éducation physique, il y avait beaucoup de monde, beaucoup de jeunes qui étaient fiers et qui aimaient jouer au hockey dans les cours

d'éducation physique parce que l'objectif n'était pas de gagner à tout prix, mais d'apprendre le jeu et de jouer pour le plaisir de jouer, dans un cours d'éducation physique. Bien sûr, ils apprennent à gagner ou à perdre, mais l'emphase ultime n'est pas sur la performance de trois buts, quatre buts et de gagner. Ils apprennent à jouer. Ils retrouvent le goût du plaisir de jeu dans les cours d'éducation physique, et, quand ils embarquent dans les activités de loisirs, bien, il faut gagner à tout prix, et là tout l'objectif et tous les paramètres entourant ça est complètement différent.

Et, en plus, il faut se souvenir puis il faut garder en mémoire qu'au Québec 20 % de nos jeunes dans nos écoles sont issus de familles monoparentales à faibles revenus, où c'est les femmes qui ont à la charge l'éducation de leurs enfants, donc 20 % de nos élèves que la seule chance qu'ils ont souvent de faire de l'activité physique, c'est par le biais des cours d'éducation physique. Parce que, souvent, ces familles-là n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans des loisirs de hockey ou n'importe quel autre sport parce qu'ils n'ont pas les moyens. Ça fait que, si on veut éduquer nos jeunes pour qu'ils aient du plaisir à jouer mais aussi développer des saines habitudes de vie à la prévention pour ne pas qu'ils consomment de médicaments, et faire baisser les coûts de santé aussi à long terme, il faut que nos mesures de prévention tiennent compte de l'éducation.

Développement des infrastructures de loisir et de sport en région (suite)

Mais, en même temps, on a un autre problème, c'est que, souvent, on n'a pas d'infrastructures sportives dans nos régions, et surtout dans les sous-régions. Puis, quand je parle de sous-régions, moi, ma région, c'est la Mauricie, et on manque excessivement d'infrastructures. On manque 10 ou 11 terrains de soccer qu'on est en perte, tu sais, qu'on n'a pas. On n'a pas de terrain synthétique pour les Diablos de Trois-Rivières. On cherche un terrain, puis on est hors normes, puis la Fédération nous donne des permissions tous les ans pour jouer dans le stade où on se trouve. À Louiseville, on n'a pas de piscine, puis il faut aller à Trois-Rivières pour avoir des piscines. Imaginez-vous ceux de Saint-Alexis-des-Monts qui n'ont pas... qui sont obligés de faire une heure de route avant d'avoir une piscine. On a un problème majeur au niveau de l'ensemble de la coordination de ça.

Et je m'amène... Je voudrais juste vous parler une fois encore de l'URLS, parce que le personnel de l'URLS chez nous, de toute façon, en Mauricie, c'est des gens excessivement dynamiques, puis c'est des gens compétents. Ils font une belle job sur le terrain. Mais je voudrais vérifier avec vous si, en même temps, ils peuvent vous préparer un plan pour dire s'il y a des investissements qui doivent arriver dans notre région au niveau des infrastructures. Est-ce que ça pousse comme du pop-corn un peu partout sur le territoire ou il y a une idée de coordination dans une certaine région? Parce que, moi, dans ma tête, si les développements sportifs, les infrastructures arrivent un peu partout, échevelés, sur un territoire, on peut démembrer ou on peut défaire une région. Ça nous prend un certain encadrement. Est-ce

que, chez vous, au ministère, on a une idée, des orientations sur le développement futur? Comment on peut organiser...

M. Legendre: Notre pop-corn.

M. Désilets: Notre pop-corn pour qu'il pousse tout le temps au bon endroit, pour que les infrastructures soient au meilleur endroit possible. Parce que, quand je vous dis ça... En plus, cet hiver, je me suis promené un petit peu en Ontario. Des fois, c'est bon d'aller voir ce qui se passe ailleurs. Mais, là-bas, des terrains de soccer, l'hiver, des bulles, ils en ont. Ils peuvent jouer au soccer tout l'hiver là-bas. Chez nous, au Québec, je pense que je n'en ai pas encore vu un, endroit, à part que des gymnases de polyvalente, où on peut jouer au soccer. Mais des surfaces réservées l'hiver pour le soccer, ça n'existe pas au Québec. Ça fait que, déjà, on prend du retard énorme face à nos voisins. Et puis c'est un sport intéressant, et nos jeunes n'en ont pas. Mais tout ça demande beaucoup d'argent. Ça fait que c'est pour ça que... L'argent ne viendra pas du ciel. Il faut vraiment une concertation entre différents ministères pour réussir à avoir de l'argent.

Puis une dernière question pendant que ma collègue m'a laissé la parole. Tantôt, vous avez mentionné qu'un dollar investi dans le sport est multiplié par plusieurs. J'aimerais savoir... Parce qu'il va falloir négocier tantôt au Conseil du trésor. Est-ce qu'on a des recherches pour dire: Un dollar investi en vaut cinq, en vaut six, en vaut 15? Comment est-ce qu'on peut se préparer un argumentaire, tantôt, pour aller au Conseil du trésor? Dans ce sens-là, pour moi, ce serait important, parce que je suis bien prêt à vous donner un coup de main pour vous supporter, supporter les autres ministres aussi dans cette demande-là, mais, plus on a d'argumentaires, des fois, plus c'est facile. Je vous laisse là-dessus. La question est large, aussi, là. Merci.

La Présidente (Mme Doyer): Merci. Alors, c'était une belle plaidoirie. M. le ministre, sur les questions des deux membres de la commission.

Mesures envisagées en vue d'augmenter le niveau d'activité physique des jeunes (suite)

M. Legendre: Oui, Mme la Présidente. Écoutez, je pense que là le député de Papineau et le député de Maskinongé me donnent un double défi parce qu'il y a eu plus d'une question au cours des dernières minutes. Mais je vais essayer de résumer à la fois du côté partenariat avec le secteur de l'éducation et à la fois le dossier infrastructures.

Moi, il m'apparaît clair que le Québec est de plus en plus prêt à se développer encore beaucoup plus une culture du sport. Mais, pour qu'on se développe une culture du sport — et là je mentionne spécifiquement sport et activité physique — ça commence par l'école. Je dois dire que, surtout par les temps qui courent, les professeurs voient plus mes enfants que moi. Et ils en passent, du temps, les enfants, à l'école. Et il faut qu'ils reviennent à la maison du lundi au vendredi et qu'ils

aient déjà fait leur sport. Si le sport reste une affaire de fin de semaine quand les parents sont capables de faire en sorte qu'ils en font, bien, ça va faire que ça reste une affaire marginale. On ne se développera jamais une culture du sport et de l'activité physique au Québec. Et le député de Maskinongé le mentionnait, le mot «prévention», le mot «santé», c'est dans la même foulée, ça, c'est dans la même lignée. Sport, prévention, santé, ça se tient ensemble.

● (11 h 10) ●

Alors, il faut faire en sorte qu'il y a plus de sport et d'activité physique à l'école. C'est clair dans mon esprit. Il y a deux voies pour faire ça, et je pense qu'il faut maintenir de l'avancement sur les deux voies: il y a plus d'éducation physique et plus de sport à l'école.

Plus d'éducation physique, c'est entendu que c'est un énorme dossier. On en parle beaucoup depuis plusieurs années. Il faut reconnaître que, si les écoles du Québec souhaitaient avoir deux heures — et je pense... on me corrigera si je me trompe, là — s'ils souhaitaient avoir deux heures d'éducation physique par semaine, actuellement les dispositions le prévoient, mais les conseils d'établissement doivent faire le choix d'un certain nombre d'heures à l'intérieur de cinq heures soit pour l'éducation physique, je pense, soit pour l'anglais et pour les arts. Et, donc, les trois dans les cinq heures, bien, ça finit qu'on partage un peu, et actuellement, je pense, l'éducation physique se retrouve avec à peine une heure par semaine, ce qui évidemment est peu. Et, de ce que je comprends, ça prend 15 minutes pour expliquer ce qu'on va faire, et ainsi de suite. Bon, alors, je ne pense pas que les enfants ressortent de là en sueur. C'est ça qui est le risque, là. Alors, oui, évidemment qu'il faudrait tout faire pour essayer d'augmenter cela.

Mais je dois vous avouer que je suis même un peu plus ambitieux que ça. Moi, ce n'est pas une heure de plus par semaine que je souhaite à l'école, c'est une heure de plus par jour, et, à ce moment-là, évidemment que, là, on est obligé de sortir du cadre de la notion du cours d'éducation physique. Et où il y a une nouvelle disponibilité de nos enfants? C'est de 3 h 30 à 5 h 30. Et je dis ça parce que la société a changé au cours des 25 dernières années. Les deux parents, souvent, travaillent maintenant, et, de 3 h 30 à 5 h 30, les jeunes sont un peu comme entre deux: l'école est terminée, ils ne sont pas nécessairement à la maison. Ils sont entre deux. Il y a les enfants, aussi, avec la clé dans le cou, il y a les enfants en services de garde. En tout cas, il y a un deux heures là très disponible. Et, moi, c'est là-dessus que j'entends... c'est sur ce clou-là que j'entends cogner le plus possible, parce que je suis certain que, un peu partout au Québec, on est capable de mettre en place des programmes qui vont faire que nos jeunes font du sport entre 3 h 30 et 5 h 30 dans les écoles, et ça, à tous les jours, à tous les jours.

Alors, je pense que c'est un des grands, un des grands défis qu'on a devant nous au cours des prochains mois, prochaines années, de lutter contre la sédentarité chez les jeunes par, justement, des programmes ajoutés. Et je pense que le député de Papineau, quand il faisait référence aux commissions scolaires et municipales, faisait référence beaucoup aussi à la problématique qu'on entend souvent des gymnases fermés puis des

gymnases pas utilisés. Ou, même, il y a un nouveau phénomène actuellement, c'est que, des fois, les gymnases sont utilisés pour les services de garde. Et donc, on pourrait peut-être garder nos enfants, mais en les faisant jouer de 3 h 30 à 5 h 30. Alors, je pense que ça, il faut y aller de façon très pointue, avec des projets-pilotes, pour vraiment faire en sorte... en particulier dans les milieux défavorisés, parce qu'il y a malheureusement un lien, il y a malheureusement un lien direct entre milieux défavorisés et moins de sport.

Développement des infrastructures de loisir et de sport en région (suite)

Pour répondre à la question plutôt orientée vers les infrastructures, de ce côté-là, ce que j'aimerais dire d'abord aux membres de la commission, c'est qu'au cours des derniers mois, compte tenu de l'extrême importance du loisir et du sport, et en particulier sport, activités physiques sur l'éducation et la santé, bien, j'ai eu beaucoup d'interaction, et de discussions, et de travail de fait avec mes collègues à la santé et à l'éducation. Les valeurs reliées au sport sont des valeurs d'éducation et des valeurs de santé, et les enfants font du sport pas pour s'éduquer, pas pour être en santé, mais la conséquence, c'est ça. Et c'est extraordinaire. Et c'est une façon d'éduquer et de rendre en santé les jeunes et la population que le sport, qui est remarquable, et il faut qu'il y ait un lien entre éducation, santé, loisir et sport.

Par rapport aux infrastructures, l'exemple du pop-com était un bon exemple. Dans le passé, j'utilisais aussi l'exemple des champignons qui poussent à gauche et à droite. Ça nous prend un plan, là, ça nous prend un plan d'action parce que les besoins sont tellement énormes que, si on ne fait que répondre aux besoins qui poussent à gauche et à droite, on va s'y perdre. Et il faut avoir un plan d'action pour cerner les priorités et comment on va intervenir, je dirais, surtout du côté du développement. Le député de Duplessis, tout à l'heure, parlait de 14 millions. Imaginez, si on doit investir, en partenariat avec les municipalités et d'autres, 14 millions, il va falloir l'investir au bon endroit, et là «endroit» dans le vrai sens du mot, parce que, évidemment, toutes les régions, à un moment donné, toutes les municipalités, veulent avoir les nouvelles installations dans leur municipalité, et ça, bien, il va falloir rationaliser de ce côté-là.

Et, là-dessus, il est clair qu'avec les URL... Et dans certains cas, ça se fait. Dans la magnifique région des Laurentides, l'unité régionale de loisir et de sport, en partenariat avec les municipalités, a justement procédé à une analyse, à une étude — c'est bon, de faire des études — une étude de faisabilité sur quels sont les besoins en sport, en installations sportives et à quel endroit on devrait bâtir un nouveau complexe régional. Dans ce cas-ci, l'idée étant une notion de complexe régional multisport. Et donc, ils ont procédé de façon très systématique, très exhaustive, et ça, c'est en partenariat avec les CRD, avec les municipalités, avec le Secrétariat loisir et sport, et c'est une approche où on fait nos devoirs. Et il va falloir faire nos devoirs pour savoir exactement de quoi on a besoin et par quels moyens on va le réaliser.

Alors, ça, de ce côté-là, je voudrais juste rassurer le député de Maskinongé, si nouveau programme on propose, ça va être nouveau programme qui est derrière un plan d'action, qui est derrière un plan d'action stratégique; autrement, on n'y arrivera pas.

La Présidente (Mme Doyer): Alors, moi, j'aimerais vous signifier, comme présidente, qu'il reste quand même peu de temps, alors, si vous voulez toucher à d'autres sujets, d'autres blocs ou, si vous voulez continuer comme ça, bien, bravo, mais, si on veut procéder au vote et... Oui?

M. Legendre: Peut-être un complément de réponse à la question très spécifique, là, du dollar investi.

La Présidente (Mme Doyer): D'accord.

M. Legendre: On me dit qu'en milieu associatif l'espèce de norme, c'est qu'un dollar en génère neuf, en milieu associatif, et qu'en milieu bénévole un dollar en génère trois. Alors donc... Mais c'est intéressant comme question, parce qu'on a peut-être besoin d'une analyse encore peut-être un peu plus pointue, là. En sécurité, on me dit qu'un dollar en sauve 10. Mais le dollar investi dans le loisir et le sport en termes de bénévolat, spécifiquement en loisir et sport, ça se traduit comment? C'est une notion intéressante, là, à regarder.

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. le ministre. M. le député de Papineau.

M. MacMillan: Oui. Moi... Bien, il nous reste, quoi, 10 minutes? C'est ça? On finit à 11 h 30?

La Présidente (Mme Doyer): Est-ce que vous voulez qu'on termine à 11 h 30? Parce qu'il restait huit minutes, compte tenu de la suspension. Si vous voulez terminer à 11 h 30, de consentement... C'est 11 h 30.

M. MacMillan: Ah! bien, moi, j'ai deux, trois petites questions, puis, après ça, ça va, je veux dire...

La Présidente (Mme Doyer): Ça va aller? Avec les remarques finales et le vote.

M. MacMillan: Oui. Je vais les faire... Je peux peut-être les faire immédiatement, puis après ça on...

La Présidente (Mme Doyer): D'accord. Ça va.

Financement d'un poste d'entraîneur-cadre de soccer à Montréal-Nord

M. MacMillan: Avant d'aller à une question directe, la députée de Sauvé, M. le ministre, voulait... Elle ne peut pas être ici ce matin, alors elle voulait vous... Je ne sais pas si vous avez reçu la lettre, je peux peut-être... Est-ce qu'on a le droit de la déposer ou juste...

La Présidente (Mme Doyer): Oui, de consentement, vous pouvez la déposer.

M. MacMillan: Il y a eu un programme de sports-études à l'école. L'Association de soccer de la région de Bourassa, sur le territoire de Montréal-Nord, il y avait un montant de 10 000 \$ pour embauche d'un entraîneur mis à la disposition des étudiants à l'école. Et, malheureusement, dans le cas de Mme Beauchamp, députée de Sauvé, il y avait 11 programmes sports-études jusqu'en 2005, qui a été financé, et il semble, là, que c'est la douzième au lieu de 11. Et ça cause un problème énorme à ces gens parce que les gens étaient tout organisés, et puis c'est un montant de 10 000 \$. Je ne sais pas si vous êtes au courant de ce dossier-là. Je pourrais vous déposer ou vous donner la lettre tantôt, je pense qu'elle vous l'a adressée, mais elle aimerait ça pouvoir trouver une solution au problème, parce que ça implique des jeunes qui n'ont pas de professeurs, etc., pour le soccer.

La Présidente (Mme Doyer): Alors, M. le député de Papineau, si vous nous la déposez, on va la donner à tous les membres, ainsi qu'au ministre.

Document déposé

M. MacMillan: Oui? O.K. Et vous pourriez lui répondre, si vous voulez, à elle, soit en Chambre ou, je veux dire, quand vous allez la voir, pour trouver une solution, là.

La Présidente (Mme Doyer): M. le ministre.

● (11 h 20) ●

M. Legendre: Oui. D'ailleurs, Mme la députée de Sauvé m'avait déjà remis la lettre. Et, pour répondre un petit peu plus spécifiquement, elle m'a conscientisé à ce problème-là, là, de douzième place, alors qu'il y en a 11. Les sports-études sont un très, très beau programme qui... D'ailleurs, sports-études ont été lancés, mis de l'avant, développés au Québec, hein? Le reste du Canada nous envie de ce côté-là. On a progressé au cours des dernières années, puis c'est clair qu'il faut continuer de progresser de ce côté-là. Alors, je ne sais pas si... Je pense que M. Albert Marier aurait peut-être un complément de réponse, toujours si vous acceptez, M. le député.

M. MacMillan: Certainement.

La Présidente (Mme Doyer): Et, alors, M. Marier, M. André Marier? J'aimerais que vous vous nommiez pour le bénéfice...

M. Marier (Albert): Albert Marier. André, c'était mon oncle, mais ça va très bien.

La Présidente (Mme Doyer): Ah, d'accord.

M. Marier (Albert): Bonjour, Mme la Présidente. M. le ministre, je vous remercie. Effectivement, la Fédération québécoise de soccer là-dedans fait office de leader parce que ce qu'elle a réussi à faire dans les régions du Québec, c'est de mettre en place, à ce point-ci, 11 cadres techniques régionaux à temps plein dont une des fonctions est d'être effectivement l'entraîneur du programme sports-études dans sa région. Et, au moment

où la Fédération nous a fait part de son projet de développement de l'excellence pour le cycle 2001-2005, la région en question, qui est la région de Bourassa, au soccer, n'était pas encore prête à mettre de l'avant son projet parce qu'elle doit en faire elle-même une partie, du financement.

Alors, ce point-ci, on a été mis au courant de ce besoin additionnel il y a quelques semaines. On compte s'assurer avec la Fédération québécoise qu'il s'agit d'un véritable poste d'entraîneur-cadre et, dès que ça va être confirmé, on va s'assurer de faire les ajustements nécessaires, parce que c'est un financement en trois parties: le Secrétariat, la région elle-même et la Fédération.

M. MacMillan: Ça va se faire bientôt?

M. Marier (Albert): Je crois qu'on va être capable de pouvoir régler ça très, très vite.

La Présidente (Mme Doyer): Alors, je vous remercie M. Marier. Alors, nous serions prêts...

M. MacMillan: Non, j'avais juste... j'avais dit que j'avais deux petites questions...

La Présidente (Mme Doyer): Une très, très succincte avant de passer aux remarques.

M. MacMillan: Je voulais parler des Expos, M. le ministre, mais on n'a pas le temps. Peut-être qu'on pourrait le faire ensemble, à un moment donné, peut-être juste en dinant, ou quand vous aurez le temps, parce que j'aimerais ça en parler encore. Il me semble qu'il y a encore un espoir, puis, je ne le sais pas, je rêve...

M. Legendre: On pourrait y aller ensemble?

M. MacMillan: Bien, on pourrait y aller. Et voilà! Bonne idée. Bonne idée.

Subventions accordées aux clubs de motoneige et de véhicules tout-terrains

Juste une petite question, pour la dernière, c'est qu'en fouillant dans les livres des crédits la subvention pour la sécurité, la différence entre les VTT et la motoneige est extraordinaire: 56 000 pour la Fédération de motoneiges et 200 000 pour les VTT. Les accidents énormes qu'il y a en motoneige cet hiver est extraordinaire, et je ne n'ai pas entendu des accidents de VTT, pas du tout, là, à ma mémoire.

Alors, pourquoi qu'il y a tellement une grosse différence: 200 000 puis 56 000 dans les deux associations, dans les programmes d'assistance financière aux clubs? C'est énorme, il me semble, la différence entre les deux.

M. Legendre: Alors, ce que vous avez noté, c'était...

M. MacMillan: Il y a 56 000 dans le volet 5, au programme d'assistance financière à la page 14 dans l'étude des crédits 2002, et c'est marqué 56 031 \$, et l'autre page, volet 4...

M. Legendre: 56 000 pour les motoneiges?

M. MacMillan: Pour les motoneiges, et 199 466 pour les VTT. Il me semble que ce n'est pas... il me semble qu'on pourrait en mettre plus dans la motoneige sans enlever rien à l'autre côté, parce qu'il y a eu tellement d'accidents cet hiver en motoneige, c'est énorme, les décès qu'il y a eu.

La Présidente (Mme Doyer): Ça va, M. le député?

M. MacMillan: Oui.

La Présidente (Mme Doyer): De façon succincte, M. le ministre.

M. Legendre: Oui, c'est préoccupant, effectivement, du côté des accidents qu'on a eus. Il n'y en a pas eu plus, soit dit en passant, il n'y en a eu plus que dans les années antérieures, mais ce n'est pas une bonne nouvelle pour autant. Alors, je pense que Jean-Pierre, ici, aurait une réponse succincte et précise.

M. Bastien (Jean-Pierre): Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Doyer): Oui, M. Bastien.

M. Bastien (Jean-Pierre): Mme la Présidente, je pense que, la réponse, les écarts qui existent dans les montants d'argent qui sont consentis aux motoneiges, au total, versus les VTT sont évidemment liés à la contribution que les propriétaires des véhicules font lorsqu'ils immatriculent leur véhicule. Alors, il y a 25 \$ qui va à... lorsqu'on achète une motoneige, donc, 6 \$ lorsqu'on va en VTT, ce qui fait qu'il y a un écart très substantiel dans les disponibilités financières. Et le VTT, en plus, c'est très récent. Donc, on a un rattrapage au niveau de la sécurité qui était très important et qu'on a convenu avec la Fédération des clubs quads.

Donc, il est clair qu'en motoneige, pour nous autres, l'investissement pour le surfacage des sentiers, c'est aussi une mesure de sécurité parce que ça garantit que les sentiers seront faits et seront sécuritaires. Et, si vous regardez, on a des investissements à l'égard de la signalisation qui sont moindres parce que ce n'est pas la première année, c'est la cinquième, sixième année qu'on en rajoute.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme Doyer): D'accord. Merci, M. Bastien. Alors, si vous permettez, nous serions prêts à voter les crédits, et ensuite je permettrais les remarques finales.

Alors, est-ce que le programme 2, Développement du loisir et du sport, est adopté?

M. MacMillan: Sur division.

La Présidente (Mme Doyer): Est-ce que les crédits... Sur division?

Une voix: Oui.

La Présidente (Mme Doyer): Est-ce que les crédits budgétaires du ministère du Tourisme, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2002-2003 sont adoptés?

M. MacMillan: Sur division.

Remarques finales

La Présidente (Mme Doyer): Bon. Sur division, toujours. Et je permettrais des remarques finales à M. le ministre et ainsi qu'au représentant de l'opposition.

M. Richard Legendre

M. Legendre: Oui. Dans ses remarques initiales, le député de Papineau parlait de grossir, et je pense qu'il avait tout à fait raison, il faut que le loisir et le... Dans ce cas-ci, on veut tous grossir, le loisir et le sport, on souhaite que ça grandisse en termes d'importance, d'implication sociale, communautaire et gouvernementale. Et, moi, c'est à ça que je vais travailler très, très fort.

Je voudrais aussi, juste pour conclure rapidement, Mme la Présidente, je voudrais féliciter la commission et féliciter et remercier le député de Papineau. On a eu un échange de contenu, sur notre contenu, le loisir et le sport, un échange constructif. Je pense que c'est pour ça qu'on a des séances comme celle-là. Ça fait du bien. Et je pense aussi que c'est ce que la population souhaite, et les gens qui nous ont regardés aujourd'hui, je pense qu'ils ont conclu qu'on cherchait à bâtir et à construire. Puis on peut peut-être continuer comme ça dans le futur, on fait bien équipe ensemble, M. le député. Merci à la commission.

La Présidente (Mme Doyer): Merci. M. le député de Papineau.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Moi, dans le même sens, c'est, pour moi, personnellement, et notre parti, je pense que c'est important, qu'est-ce qui se passe dans loisir et sport, et je souhaite ardemment que ça va grossir et que ça va grandir, et ça va profiter à tout le monde et surtout nos enfants qui poussent dans notre société. Je pense que, où il n'y a pas de sport, il n'y a pas d'avenir. C'est aussi clair que ça. C'est de même, je le ressens, moi, en tout cas. J'ai été un des chanceux, je pense, que, puis je le dis ouvertement, que, si je n'avais pas fait de sport dans ma vie... Ça a été mon école, à moi. Ça n'a pas été l'université, c'est mon choix, mais mon école à moi, ça a été de participer aux sports soit comme participant, ou entraîneur, ou propriétaire d'équipe, ou quoi que ce soit. Mais, quand il n'y pas de sport dans la vie, il n'y a pas rien tant qu'à moi.

Alors, merci. Et j'aurais pu en parler tout l'après-midi avec vous. J'avais les Expos, j'avais le rapport Tétrault que j'aurais aimé discuter avec vous, j'avais des notes, à ma surprise, pour la journée au complet, puis

c'est le fun, ça veut dire que le sport et loisir est devenu très intéressant pour tout le monde, et j'espère que ça va continuer. Merci.

La Présidente (Mme Doyer): Alors, je vous remercie, M. le député de Papineau. Avant de clore les travaux, je tiens à vous remercier, remercier M. le ministre, M. le responsable de ce dossier à l'opposition, et toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement, ainsi que mes chers collègues, bien sûr.

Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 16 avril 2002, où elle entreprendra l'étude des crédits budgétaires du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, de 9 h 30 à 12 h 30. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 11 h 28)

